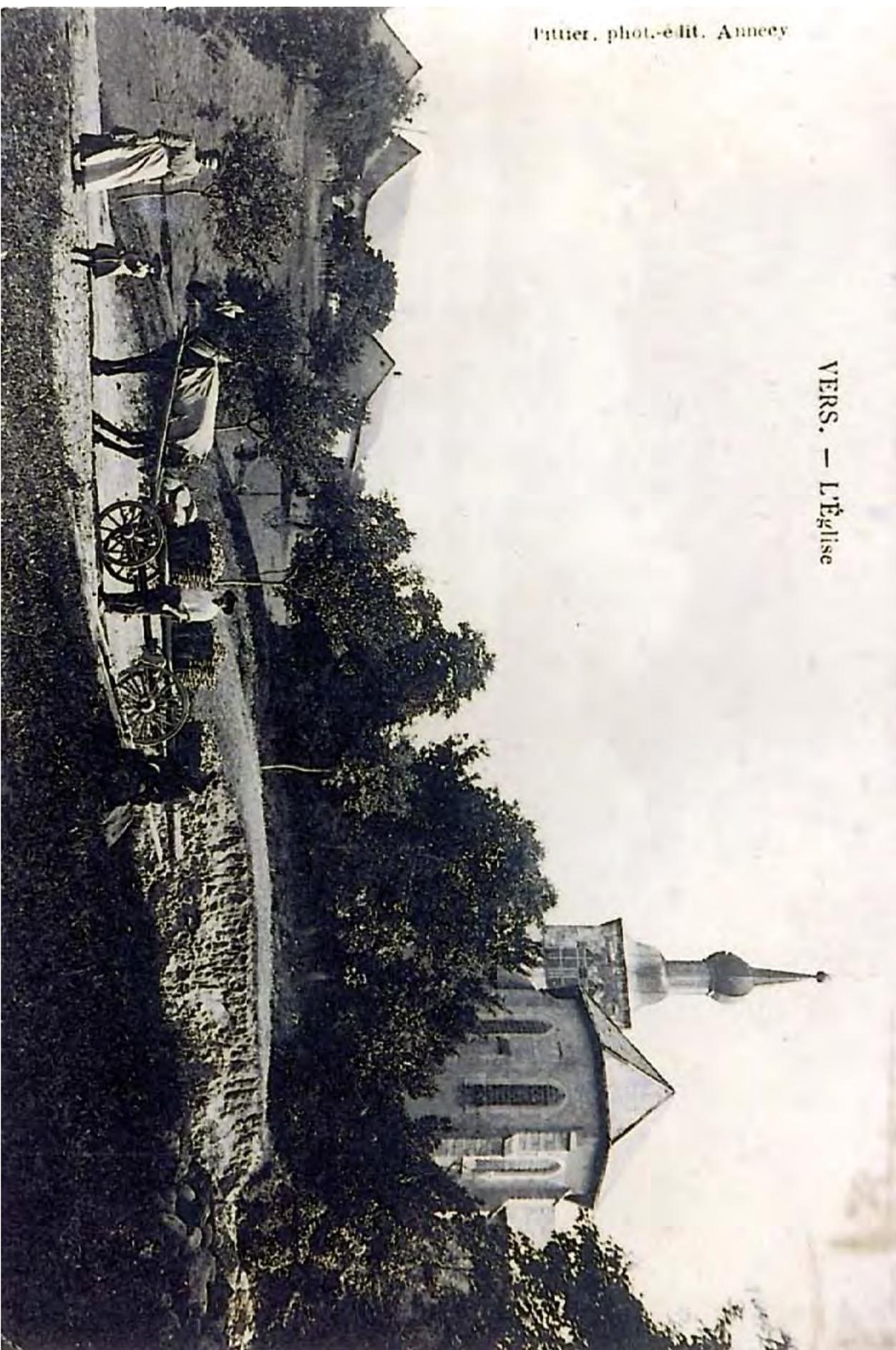


# Commune de Vers





Pittier, phot.-é lit. Annecy

VERS. — L'Église

En 1908, construction de la route de Pré-Paradis. Prolongé par un chemin vicinal, cet itinéraire permettait de rejoindre Malchamps et Feigères par les bois du Thouvet.



## Chers Vernois

## Chers Vernois

1000 emplois perdus par jour en France ! Ce sont aujourd'hui les conséquences de cette crise économique commencée en 2008 par un désastre financier international et amplifiée par un déséquilibre important des échanges économiques et des valeurs des monnaies.

Nous constatons que la classe politique dirigeante pèse peu dans le contexte international financier et économique, quelle que soit la tendance politique au pouvoir ; les mesures fortes restent des vœux pieux qui portent les discours politiques préélectoraux et ne se mettent jamais en place par crainte des conséquences.

Dans notre bassin de vie, le grand Genève commence à poser des problèmes même à nos élus très favorables à ce projet. Les camouflets Genevois se suivent : déclaration publique de non respect des engagements de construction aussitôt après la signature du contrat d'agglomération n°2, questionnement sur la pérennité des accords financiers d'aide aux projets transfrontaliers...

Notre politique locale est-elle vraiment réaliste ?

Face aux difficultés économiques grandissantes, nos efforts doivent absolument se concentrer sur la création d'emplois de production, emplois porteurs de création de biens et non pas porteurs de lourdeurs administratives. Cette réalité doit guider les choix de nos investissements.

La mutualisation de services prônée par un certain nombre de nos dirigeants locaux doit être réfléchie et non pas devenir une obligation de créer quelque chose de plus au cours du mandat. La facilité de se débarrasser des problèmes locaux en les déléguant à l'instance supérieure coûtera au final toujours plus cher : plus d'employés administratifs payés et moins de bénévoles. Le temps est venu de ne pas vouloir toujours plus, mais de faire aussi bien ou mieux avec moins de dépenses et plus de solidarité.

Notre commune prise dans l'étau des prescriptions des organismes supérieurs doit pourtant

maîtriser son développement et réaliser les projets nécessaires à sa population.

Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) avance lentement, au rythme du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de la Communauté de Communes du Genevois. Nous travaillons actuellement sur la partie « Plan d'Aménagement et de Développement Durable », partie qui déterminera les différentes zones de vie dans notre commune. Nous constatons le peu d'espace de décision nous restant si toutes les prescriptions du SCOT sont entérinées. J'ai la crainte que certains espaces urbanisables existants inscrits dans le PLU actuel, dûment réfléchis par nos anciens conseillers connaissant bien leur village, soient considérés aujourd'hui comme excessifs. Je défendrai une position juste et une vision pour notre territoire que je connais bien et que j'aime.

Comme d'habitude, notre bulletin contient bon nombre d'informations concernant notre commune. Un mot cependant sur le bâtiment périscolaire en souffrance : en conséquence des graves malfaçons reconnues sur ce bâtiment et au vu de la politique honteuse conduite par une certaine société d'assurance, la commune a dû assigner tous les responsables au tribunal ; nous sommes maintenant tributaires de la réactivité de la justice pour qui la notion de temps est différente de la notre (voir l'article en page 8).

Je remercie l'ensemble des personnes ayant œuvré dans le contexte communal pas toujours facile : employés, conseillers municipaux, bénévoles libres ou en association, enseignants.

C'est grâce à vous qu'un tissu de relations villageoises peut encore exister, continuez à donner un sens à cette vie communale de proximité.

En ce début d'année 2013, je n'oublierai pas de souhaiter à chacune et chacun, tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite, en ayant une pensée particulière pour ceux qui se trouvent dans des situations plus difficiles.

Votre maire, Raymond Villet

*Au sommaire*

Edito.....	3
Infos communales....	5
La Vie à Vers .....	16
Les Écoles .....	20
Les Associations .....	24
Vers plus vert .....	28
Jumelage .....	30
Syndicat Vuache.....	34
MJC Vuache .....	36
ADMR.....	37
UP.....	38
Office du tourisme..	39

Parution semestrielle gratuite  
Hiver - Été  
Tirage 450 exemplaires

**Commission information :**

Dominique Ernst  
Raymond Villet  
Eddy Clerc  
Ghislaine Jacquet  
Martine Lyard  
Sébastien Tremblet

**Rédaction et photos :**

Dominique Ernst

**Mise en page et composition :**

Jean-Pierre Chauvet

**Publicité :**

Tarifs en mairie  
(Tél.04 50 35 20 33)

**Impression :**

Imprimerie Villière  
74160 Beaumont



*photo de couverture :  
un petit coup de pouce aux  
oiseaux durant l'hiver.*

## Informations

### Horaires d'ouverture

Mairie			
Secrétariat de mairie	Lun		15h00 19h30
	Mar		16h00 18h00
	Ven	08h30 12h30	
M. le Maire	sur rendez-vous		
MM.les adjoints	sur rendez-vous		
Tél. 04 50 35 20 33 - Fax. 04 50 35 15 47 - Courriel : <a href="mailto:mairie.de.vers@wanadoo.fr">mairie.de.vers@wanadoo.fr</a>			

Point poste			
	Lun-Mar-Sam	08h00 12h00	
	Jeu-Ven	08h00 12h00	14h00 19h00
	Dim	09h00 11h00	
Tél. 04 50 35 29 85			

Bibliothèque			
	Lun-Mer		16h30 19h00
	Sam	10h00 12h00	
Tél. 04 50 35 04 87 - courriel : <a href="mailto:bibliothèque.vers74@orange.fr">bibliothèque.vers74@orange.fr</a>			

Déchèterie de Vulbens				
du 1 <sup>er</sup> novembre au 28 février	Lun à Ven	09h00 12h00	14h00 17h30	
	Sam	09h00		17h30
du 1 <sup>er</sup> mars au 31 octobre	Lun à Ven	09h00 12h00	14h00 18h00	
	Sam	09h00		18h00
Tél. 04 50 04 64 08				

### Tarif de location des salles communales

Salle des fêtes (caution salle 250 € - caution ménage 100 €)			
	Résidents	Extérieurs	Assoc.de Vers (1)
Demi-journée ou soirée en semaine	70 €	150 €	gratuit
Journée complète en semaine	90 €	220 €	gratuit
Week-end du samedi matin au lundi matin	130 €	380 €	gratuit
Petite salle rez-de-chaussée (caution salle 150 € - caution ménage 50 €)			
Résidents de Vers uniquement			Assoc.de Vers (1)
la soirée	20 €		gratuit

(1) Utilisation régulière : une convention spécifique est conclue et fait l'objet d'une tarification définie par le Conseil Municipal.

## Principales réalisations 2012

### Voirie :

Création d'une aire de retournement (9 867 €) et installation d'un miroir de sécurité (736 €) au chemin du Poirier Longet.

Fermeture d'un fossé à l'entrée de Bellossy, sur la RD23 (7 669 €).

Remise en état du chemin de Chez Gresat (coût partagé avec Cernex, part de Vers : 1 794 €).

Curage de fossés et débroussaillage (entretien courant).

### Sécurisation routière :

Mise en place d'aménagements de sécurisation route de la Fruitière : phase de test avec mesures de vitesse avec et sans aménagement.

### Bâtiments communaux :

Construction du bâtiment périscolaire : 417 224 € investis en 2012 avant arrêt du chantier dû à la découverte de malfaçons dans le gros œuvre.

Lancement d'une procédure judiciaire suite à l'échec de la procédure amiable conduite avec les com-

pagnies d'assurance impliquées.

Fin des travaux dans le bâtiment de l'ancienne poste en vue de l'installation d'un salon de coiffure (coût total engagé par la commune en 2012 : 6 792 €).

Travaux de rénovation de l'appartement nord de l'Ecole (42 072 €).

Achat d'une propriété à Maison-Neuve en portage foncier par l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie (30 735 €/an pendant 8 ans). Installation (17 336 €) et location (1 591 € par mois) d'un bâtiment modulaire pour l'accueil d'une classe et de la garderie périscolaire.

Réfection du toit du préau de l'école élémentaire: 12 040 €.

### Plan local d'urbanisme :

Début de la procédure réglementaire de révision du Plan d'Occupation des Sols.

### Eau potable :

Derniers travaux sur le réseau avant la prise de compétence par la Communauté de Communes (effective au 1er janvier 2013) :

Renforcement du réseau d'adduction en eau potable chemin de Longeraie (57 698 €).

Extension du réseau d'adduction en eau potable route de Chez Jeantet (8 905 €).

Poursuite de la procédure de protection des captages d'eau potable (8260 €).

### Matériel :

achat d'aspirateurs pour les écoles maternelle et primaire et la cantine, de tables et chaises pour la cantine, de matériel informatique pour l'école, de vitrines pour l'affichage réglementaire communal.

### Mobilier :

équipement complet de la 4ème classe, bancs pour l'agorospace.

### Urbanisme :

#### Dossiers déposés :

24 déclarations préalables

11 permis de construire

1 permis d'aménager

28 certificats d'urbanisme

## Projets 2013

### Voirie :

Entretien et amélioration des chemins communaux selon les possibilités du budget 2013.

Remplacement et adjonction de containers semi enterrés à Maison Neuve.

Etude de la possibilité de goudronnage du trottoir route de la Motte.

Elaboration du projet de voie douce entre Vers chef-lieu et Maison Neuve.

Etude positionnement container semi enterrés pour les ordures ménagères à Vers chef-lieu et Bellossy.

Entretien et amélioration de l'éclairage public : Diagnostic Eclairage Public en collaboration avec le SYANE une structure du Conseil général de Haute-Savoie.

### Sécurisation routière :

Mise en place de chicanes route

de la Fruitière, la phase-test ayant montré une diminution de la vitesse lors de la mise en place des aménagements provisoires.

### Bâtiments communaux :

Entretien et recherche d'améliorations, notamment dans le domaine de l'isolation thermique et de l'accessibilité des bâtiments communaux : Diagnostic de Performance Energétique porté par le SYANE.

Travaux de rénovation de l'appartement sud de l'Ecole.

Etude et lancement des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour le bâtiment de la mairie.

Travaux d'amélioration de La Cure selon avancement du dossier d'achat de la partie sud-est du bâtiment.

Projet de changement de chauffage école élémentaire.

Réfection du mur du cimetière.

### Autres projets :

Collectif VERS chef-lieu : le terrain communal a été vendu à la SEMCODA et le permis de construire accordé. Les travaux devraient débuter en 2013.

Collectif Maison Neuve : projet de création d'un arrêt-minute le long de la RD 992 pour accéder plus facilement au commerce pour les automobilistes venant de Viry.

### Plan local d'urbanisme :

Poursuite de la procédure réglementaire de révision du Plan d'Occupation des Sols (voir article page 10).

### Matériel :

achat d'un micro-tracteur.

# Extrait des délibérations...

### Séance du 11 septembre 2012

**Décision relative à la majoration des droits à construire de 30%**, M. le Maire rappelle à l'assemblée que la loi 2012-376 du 20 mars 2012 prévoyait la possibilité de mettre en œuvre une majoration des droits à construire de 30%. Après consultation publique sur registre, l'ensemble des avis exprimés était contre l'application de cette loi. Le Conseil municipal prend acte de la loi abrogeant la possibilité de majoration des droits à construire et conclue que cette possibilité devient caduque sur l'ensemble du territoire de la commune.

**Création d'un nouvel emploi pour les services de la cantine-garderie périscolaire**, rendu nécessaire par l'augmentation des effectifs pour l'année scolaire 2012/2013 et la mise en place de la structure « Algéco » (salle de classe + garderie). Le Conseil municipal décide de créer un emploi pour accroissement temporaire des activités au sein des services périscolaires et d'entretien à compter du 1er octobre 2012 (12 heures par semaine).

**Révision des loyers des six logements communaux au 1er octobre 2012**, selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL) qui est cette année de plus 2,24 %.

**Levée de l'option d'achat des photocopieurs**, l'ordinateur et les photocopieurs de la mairie étaient jusqu'à présent en location, avec option d'achat. Cette formule ayant été récemment jugée trop onéreuse, le Conseil municipal a décidé qu'il était plus intéressant d'acheter directement une photocopieuse. Pour résilier définitivement le contrat de location, il est nécessaire de lever l'option d'achat proposée par le loueur, d'un montant de 342,59 €.

**Location de la grande salle à l'association Pro Yoga**, compte-tenu du fait que cette salle est louée les mardis et les jeudis au Shotokan Karaté de Vers à un tarif de 7 € de l'heure (participation aux frais de chauffage), le Conseil municipal

décide de proposer un tarif similaire à l'association Pro Yoga pour une séance d'heure et quinze minutes à compter de septembre 2012.

**Création de l'allée de la Picarde**, la réalisation de petits collectifs à proximité du cimetière va donner lieu à la création d'une nouvelle voie. Le ruisseau de la Picarde coulait à proximité du site, le Conseil municipal décide de la dénomination « allée de la Picarde » pour ce nouveau chemin.

**Modification des horaires d'ouverture du secrétariat**, dès le 1er octobre, la mairie ne sera plus ouverte le mercredi matin, mais le mardi en fin d'après-midi. Globalement, le secrétariat de mairie continuera à être ouvert trois fois par semaine, dont une ouverture tardive en soirée le **lundi 19h30** (mardi 18h00)

**Travaux à envisager à l'église**, la commission paroissiale de sécurité a souligné la non-conformité du bâtiment, notamment en ce qui concerne le chauffage, l'électricité et l'absence d'issue de secours. Il devient également urgent de régler les problèmes d'infiltration d'eau dans les murs sud et ouest, avant d'envisager de nécessaires travaux de réfection intérieure. M. le Maire souligne que jusqu'à présent, un accord tacite entre la paroisse et la commune permettait un partage de l'effort financier, la commune prenant en charge les bâtiments et la paroisse les rénovations intérieures. La municipalité va solliciter la paroisse, pour voir si une participation est possible. Mme Jacquet et M. Fournier vont se charger de demander des devis pour les travaux les plus urgents.

**Demande de menus spécifiques à la cantine**, suite à l'inscription de plusieurs enfants de confession musulmane, la question des repas sans porc est posée. M. le maire rappelle son attachement à la laïcité de l'État, qui implique une neutralité des services publics à l'égard de toutes les croyances et pratiques religieuses. Après discussion, le Conseil municipal retient la solution de demander aux gé-

rants de l'auberge communale de prévoir une viande ou un poisson de substitution pour les enfants concernés, les jours où de la viande de porc est servie à la cantine.

### Séance du 9 octobre 2012

**Convention avec la bibliothèque**, pour le dépôt-vente du livre sur l'histoire de la commune de Vers. M. le Maire propose de vendre ce livre à la bibliothèque à prix diffuseur, le bénéfice servant à l'acquisition de nouveaux ouvrages pour la bibliothèque.

**Les postes de transformation ERDF de la commune ayant été tagués**, il est nécessaire de les repeindre. ERDF apportant une aide financière aux communes si ces travaux de peinture sont réalisés par une entreprise d'insertion sociale, il y a lieu de conclure une convention tripartite entre la commune, ERDF et l'association Passage.

**Convention constitutive d'un groupement de commandes**, le Citic 74 (structure du Conseil général) qui assurait jusqu'à présent la maintenance des serveurs « PingOO » dans les écoles primaires du département disparaîtra au 31 décembre 2012. Quinze communes de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) ont décidé de constituer un groupement de commandes afin de lancer une consultation unique pour l'ensemble des prestations de maintenance des serveurs impliqués. La commune de Vers adhère à ce projet.

**Garantie financière pour l'achat de deux logements sociaux** dans l'immeuble du Clos Vernois (face à la mairie) par l'opérateur Halpades, selon l'usage, les communes concernées se portent caution pour les prêts concernant l'achat de ces logements aidés. La commune de Vers accorde sa garantie pour la durée totale du prêt, soit 24 mois.

**Activité piscine de l'école primaire** d'un montant de 1290 euros, le Conseil municipal décide de financer cette activité à hauteur de 900 euros, et de demander à

## ...du Conseil municipal

l'association des parents d'élèves une participation de 390 euros.

**Arrêté de mise en péril imminent**, pour un bâtiment situé chemin du Poirier-Longet (cadastre B 1343). Des mesures de protection sont mises en place immédiatement (barrières, signalisation), d'autres mesures sont à envisager dans un délai de six semaines (étaieusement, purge de la couverture)

**Réajustement du loyer de l'appartement de « La Poste »**, au vu de la vétusté des locaux et des moyens de chauffage, et considérant l'état des autres appartements communaux et les montants des loyers réclamés, le Conseil municipal décide de fixer le loyer mensuel de l'appartement de « La Poste » à 650 euros TTC à partir du 1er octobre 2012.

### Séance du 6 novembre 2012

**Remise en location de l'appartement nord de l'école primaire**, les travaux de réhabilitation de ce logement étant terminés, le Conseil municipal décide de maintenir le principe de location prioritaire aux enseignants du groupe scolaire de Vers avec possibilité de location à un autre locataire selon les termes d'un bail précaire. Le loyer mensuel est fixé à 640 euros, hors charges.

**Vente du fonds de commerce de l'auberge communale**, suite à une demande des gérants de l'auberge de La Fruitière, le Conseil municipal a étudié le dossier et décidé à l'unanimité que ce fonds de commerce devait rester propriété de la commune de Vers.

**Instauration de la taxe forfaitaire sur la cession de terrains devenus constructibles**, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'instituer cette taxe, qui s'applique dans des cas bien précis, sur le territoire de la commune de Vers.

**Projet de nouvelle convention entre la commune de Vers et la MJC du Vuache**, ce document paraît plus clair et permet aux communes d'avoir une meilleure vision des projets de la MJC, il est donc

approuvé par le Conseil municipal.

**Discussion sur l'accessibilité de la mairie**, pour se conformer à la loi sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite qui sera effective en 2015, le Conseil municipal va contacter un architecte afin de réaliser un avant-projet d'installation d'un ascenseur (ce qui entraînerait une modification de l'agencement des locaux actuels) et faire réaliser un diagnostic énergétique pour évaluer les gains possibles dans le cadre d'une rénovation énergétique du bâtiment.

**Information sur le projet de Zone Agricole Protégée Mont-Sion/Coteaux du Salève**, le maire de Présilly propose de réfléchir à la mise en place d'une ZAP intercommunale sur ce secteur qui pourrait concerner les communes de Beaumont, Cernex, Feigères, Présilly et Vers. Pour la commune de Vers, cela pourrait concerner les terrains situés à la Croix-Biche. Intéressé par cette idée, le Conseil municipal souhaite connaître plus précisément les implications d'une telle réalisation.

**La compétence « eau potable » étant transférée des communes à la CCG au 1er janvier 2013**, il a également lieu de transférer tous les emprunts liés au budget eau potable de la commune de Vers à la Communauté de communes du Genevois.

**Au cimetière**, la tombe de la famille Depraz commence à être en mauvais état. À son décès, M. Depraz a fait don d'une partie de ses biens à la commune et au CCAS (Centre communal d'action sociale). La commune va donc prendre en charge la remise en état de sa tombe et assurer le fleurissement de cette dernière lors de la Toussaint.

**Cotisation CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)**, lors de sa séance du 4 octobre 2011, le Conseil municipal avait formellement demandé au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10% de cette cotisation destinée à la formation des agents territoriaux. Étant donné que 7058 autres collectivités lo-

cales ont émis le même souhait, le gouvernement a proposé en juillet au parlement de rétablir le taux de cotisation initial pour la formation dès le 1er janvier 2013.

### Séance du 4 décembre 2012

**Bâtiments, points d'avancement** : école primaire, préau terminé, cour agrandie par le déplacement des grilles de protection du chantier.

**Système TIPI (Titres Payables par Internet)**, le Conseil municipal est favorable à la mise en place de ce paiement par internet des titres émis par la commune, via le site sécurisé de la Direction générale des finances publiques.

**Subvention DETR**, il serait possible de demander une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier entre Maison Neuve et Vers. Ce projet n'est actuellement pas suffisamment avancé pour pouvoir déposer le dossier lors de cette session d'appels à projet. Par contre, il faudra le développer courant 2013 (maîtrise foncière, évaluation des coûts, définition du plan de financement) pour pouvoir le présenter l'an prochain à une demande de subvention DETR.

**Bâtiment périscolaire**, un expert économiste indépendant missionné par les compagnies d'assurance MAAF et AXA sera présent dans la commune le 18 décembre 2012 pour évaluer le plan de confortement établi par l'architecte (voir article p. 8).

Les comptes-rendus complets des conseils municipaux peuvent être consultés sur le site internet de la commune

[www.vers74.fr](http://www.vers74.fr)

## Construction d'un bâtiment périscolaire (suite)...

En continuité des articles déjà parus dans les précédents bulletins, nous vous brossons l'état de situation concernant ce bâtiment en cette fin d'année 2012.

### Rappel de la situation générale de construction de notre bâtiment périscolaire

Les bétons de l'infrastructure du bâtiment ne sont pas conformes à la norme de compression en vigueur et obligatoire à respecter dans les établissements recevant du public. La construction a été stoppée en mars 2012.

Nous en étions restés fin juin 2012 avec une proposition du maître d'oeuvre et du cabinet structure visant à un confortement intérieur des murs du bâtiment. Un chiffrage et un appel d'offres avaient été portés par le maître d'oeuvre, projet validé par un bureau de contrôle choisit par la commune.

Le coût de confortement du bâtiment s'élevait alors aux environs de 470'000 € TTC. Nous avions confiance dans la solution proposée et de bons espoirs quant au règlement amiable rapide de cette affaire. Nous discussions d'un possible redémarrage en début d'automne 2012. La réunion générale du 18 juillet à laquelle participaient tous les experts nommés par les différentes compagnies d'assurances intervenant dans le projet mis fin à l'espérance de voir reprendre les travaux dans un délai court : l'assureur de l'entreprise

de maçonnerie n'a pas voulu s'associer à la solution proposée.

Cette défection envoyait alors obligatoirement l'affaire devant la justice.

Dans le cadre des communes, c'est le tribunal administratif de Grenoble qui peut régler le différend et désigner des responsables après étude du dossier. Le tribunal, sur saisie de la commune, nomme un expert judiciaire dont le travail est de présenter un dossier technique et des conclusions permettant d'alimenter la réflexion décisionnelle du juge.

Le conseil municipal décida pour sa défense de s'assurer les services d'un avocat, ce qui fut rapidement fait : Maître Nugues, du cabinet Lyonnais Adamas porte nos intérêts.

Une lettre de demande en référé fut adressée au tribunal administratif de Grenoble afin de mettre en cause l'ensemble des intervenants principaux : maçon (cabinet d'assurance), maître d'oeuvre et ses associés solidaires, économiste, cabinet de structures, bureau de contrôle.

En cette fin d'année 2012, nous n'avons pas encore rencontré l'expert désigné par le tribunal et ce malgré nos interventions.

Nous avons reçu, non sans interrogations, courant décembre, un expert économique mandaté par la société d'assurances de l'entreprise de maçonnerie, accompagné d'une entreprise spécialisée en réfection



## ... quatrième salle de classe, fonctionnement de la cantine.

de malfaçons : espoir d'entrevoir une solution amiable avec le retour de la compagnie d'assurances ?  
Finalement le but de cette réunion a été de donner aux deux spécialistes tous les renseignements leur permettant de réfléchir, concevoir et chiffrer un autre projet de réfection selon l'expertise de la société spécialisée.

A ce jour, nous attendons leurs conclusions, sans garantie aucune de voir le problème se régler encore de façon amiable.

La situation est donc pour le moins confuse. Nous estimons que la rentrée de septembre 2013 se fera sans l'utilisation du bâtiment périscolaire et nous réfléchissons dès à présent aux mesures et améliorations permettant une rentrée la moins inconfortable possible pour l'ensemble élèves-enseignants-parents et mairie.

### Quatrième salle de classe

Comme vous avez pu le constater, l'inspection d'académie nous a accordé un enseignant supplémentaire afin de répondre à l'augmentation des effectifs scolaires de notre commune. Cette décision a eu pour conséquence l'ouverture d'une 4ème classe d'école. Cette ouverture permet d'ajuster deux niveaux de cours par classe, ce qui diminue l'effectif par salle, à la plus grande satisfaction de tous. C'est un important point positif.

Nous avons appris la décision académique fin juin 2012 et avons dû rapidement concrétiser nos réflexions prévisionnelles déjà engagées : mettre à disposition un ensemble modulable provisoire comprenant une salle de classe et un local « garderie » pour la rentrée scolaire 2013. Ce local « garderie » délocalisé nous permettait de libérer de l'espace pour la partie « cantine » sise au rez de sol du bâtiment de l'école maternelle. Nous avons dû procéder à un appel d'offres pour la fourniture et la pose de cet ensemble modulable, puis choisir la société la mieux disante après réception des offres.

L'ensemble « ALGECO » choisi est composé des modules suivant : un local « salle de classe », un local « garderie » et un local « entrée et sanitaires » commun.

### Cantine, garderie

Nous avons constaté à la rentrée de septembre 2012 que le nombre d'enfants présents à la cantine et à la garderie était bien supérieur à celui enregistré en début d'été, suite aux réponses du questionnaire qui avait été envoyé à toutes les familles d'enfants scolarisés dans la commune.

Ainsi, nous constatons un effectif moyen de plus de 40 enfants à la cantine et de 25 enfants à la garderie. Nous sommes attentifs à cette situation et prenons en compte les remarques pertinentes et constructives de chacun à des fins d'améliorations.

Nos actions :

- Nous avons engagé rapidement une personne supplémentaire qui renforce l'équipe lors des repas de midi.
- Nous avons réuni les différents intervenants, personnels communaux, directeur du groupe scolaire et élus afin de faire le point de la situation.

Le point principal évoqué et admis par tous est le suivant : en fin de matinée, les élèves sortent fatigués de trois heures de cours. La pause de midi, qui devrait être une période de décompression et de changement de rythme, assure mal cette fonction dans les conditions de confinement actuelles, malgré l'occupation de la cantine dans tout le local du rez de sol.

Solution choisie à titre d'essai :

Nous allons différencier le temps de repas commun des petits et des grands : les plus petits commenceront leur repas à 11h30, dès leur sortie de classe, les plus grands les rejoindrons à 12h.

Ainsi, les plus jeunes seront dans une ambiance plus calme en début de repas tandis que les plus grands pourront jouer en attendant leur repas. Cette procédure sera mis en place en janvier et nous observerons les résultats qui, nous l'espérons, seront positifs.

Cette situation demeure provisoire, elle pourra être ajustée, modifiée ou confortée selon les résultats.

Enfin, pour terminer ce survol de l'ensemble des problèmes liés à notre situation scolaire et périscolaire actuelle, voici ce qui pourrait être « la cerise sur le gâteau ». Notre conseiller général actuel, en place depuis mars 2011, s'était engagé lors de sa campagne électorale à conserver la subvention d'un montant de 350'000 € accordée par son prédécesseur. Une fois élu, il est revenu sur sa décision, expliquant que sa nouvelle politique de subventionnement irait en priorité vers des projets structurants pour l'ensemble du canton. Au final, le Conseil général a tranché et nous attribue une subvention totale de 282'500€. Conservez cet épilogue en mémoire !

N'oubliez pas que vous pouvez vous informer sur ce dossier en consultant notre site internet ([www.vers74](http://www.vers74)) ou en relisant les précédents bulletins d'information communaux.

# URBANISME : la révision du plan d'occupation des sols

## Phase 2 : Élaboration du P.A.D.D - Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Depuis cet été la commune a débuté les réunions de travail pour l'élaboration de son P.A.D.D.

### Qu'est ce que le projet d'aménagement et de développement durable ?

Ce document est une pièce obligatoire et centrale d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Il indiquera les orientations politiques choisies par les élus et présentera la commune telle que nous la voyons dans l'avenir. Ce document doit être le plus clair possible, compréhensible par tous et compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T) de la Communauté de Communes du Genevois.

Ce document sera notre guide tout au long de la procédure et conditionnera les documents suivants comme le plan de zonage, les règlements de construction ...

Les réunions de travail nous amènent à nous poser un certain nombre de questions afin que nous puissions nous projeter pour essayer de dessiner le cadre de vie de notre commune pour les années à venir.

### Comment le P.A.D.D va être élaboré ?

PREMIER «JET»  
DU PADD



ÉTUDE - DIAGNOSTIC

PADD



DÉBAT EN CONSEIL MUNICIPAL

PADD  
Dossier arrêté



ENQUÊTE PUBLIQUE

PADD  
approuvé



Quel village voulons-nous habiter et transmettre à nos enfants ?

# URBANISME : la révision du plan d'occupation des sols

## Comment la commune envisage le futur ?

A l'heure actuelle, quatre orientations sont examinées par la commune.

### Orientation n° 1 :

Structurer l'armature territoriale en confortant la centralité de Maison Neuve et en valorisant l'image du chef-Lieu.

Répondre à la problématique du parcours résidentiel des ménages.

### Orientation n° 2 :

Pérenniser les terres et les activités agricoles de la commune de Vers pour leurs rôles agronomiques, économiques et paysagers.

### Orientation n° 3 :

Préserver l'identité patrimoniale de Vers, tant paysagère que bâtie.

Assurer une protection et une remise en état des composantes environnementales.

### Orientation n° 4 :

Donner les conditions favorables à des déplacements alternatifs (cycles-piétons...), notamment entre Maison Neuve et le chef-lieu.

Qualifier les entrées de villages.

## RAPPEL

### Les éléments constitutifs du Plan Local d'Urbanisme

- Le rapport de présentation expose le diagnostic du territoire, analyse l'état initial de l'environnement, explique les choix retenus dans le projet d'aménagement, expose la justification des règles d'urbanisme et évalue les incidences du plan sur l'environnement.
- Le P.A.D.D. définit les enjeux d'urbanisme et d'aménagements retenus par la commune.
- Le règlement délimite les différentes zones et fixe les règles applicables à l'intérieur de chacune d'elles. Les règles sont exprimées graphiquement et dans un règlement écrit. Les pièces graphiques et écrites du règlement sont complémentaires.
- Les annexes contiennent à titre informatif, un certain nombre de renseignements qui peuvent avoir une incidence sur l'occupation et l'utilisation du sol.

Nous vous rappelons également que la date de l'enquête publique vous sera communiquée soit dans le bulletin communal soit par une note d'information distribuée directement dans les boîtes aux lettres. L'avis d'enquête publique fera l'objet d'une parution dans la presse locale.

L'enquête publique vous permettra plus particulièrement d'exprimer vos intérêts privés. Ces derniers seront examinés par le commissaire enquêteur et par le Conseil Municipal. Nous les prendrons en compte en fonction de leur adéquation ou non avec le projet communal (P.A.D.D.).

Vous pouvez également joindre le secrétariat de mairie pour toute information complémentaire. À l'issue de chaque réunion, les comptes rendus détaillés sont publiés sur notre site internet afin que vous puissiez suivre l'évolution de notre travail :

## Informations communales

### Etat-Civil

#### Naissances 2012

LEHERPEUR Garance, Marie, Gabrielle	29 janvier 2012	SAINT-JULIEN
JACQUIER PINQUIER Céleste, Anne, Marie	20 avril 2012	SAINT-JULIEN
EXCOFFIER Elsa, Gabrielle, Isabelle	1 <sup>er</sup> mai 2012	SAINT-JULIEN
GROS Jeanne, Maryse, Lucette	15 mai 2012	SAINT-JULIEN
CHEVASSUS A L'ANTOINE Camille, Madeleine	19 mai 2012	MEYRIN
PERIZ Amélie, Marie, Mila	22 mai 2012	ANNEMASSE
MORICE Maël, Thomas	22 août 2012	ANNEMASSE
MARTIN Amélie	25 octobre 2012	SAINT-JULIEN
VAILLANT Aël, Gilles	21 décembre 2012	SAINT-JULIEN
GRUFFAZ-FERREIRA Eva, Rose	31 décembre 2012	GENEVE

#### Décès 2012

JOLY née VEYRES Jeannette, Alice	13 janvier 2012	SAINT-JULIEN
FILLIARD née DUPRAZ Renée	9 mars 2012	VETRAZ-MONTHOUX
TREMBLET née BUET Yvonne	11 octobre 2012	SAINT-JULIEN

#### Mariages 2012

DUPARC Julie - SAPPEY Fabrice	19 mai 2012	VERS
LYARD Laure - DUPUIS Stéphane	15 septembre 2012	VERS

### Calendrier des manifestations 2013 à Vers

Voeux du maire	vendredi 18 janvier 2013 19h00
Repas des aînés	dimanche 5 mai 2013
Fête villageoise	dimanche 30 juin 2013
Pèlerinage de Notre-Dame des Voyageurs	dimanche 4 août 2013
RCX Cup (mini bolides)	samedi et dimanche 17 et 18 août 2013
Soirée chouchoute de l'A.P.E	samedi 16 novembre 2013

### La cérémonie du 11 novembre 2012

C'est sous un ciel bas et humide que s'est déroulée, dimanche à 10h, la commémoration de l'armistice de 1918 devant le monument aux morts de Vers.

En présence des portes drapeaux des Anciens Combattants et du Souvenir Français, deux enfants ont déposé une gerbe devant le monument.

Le maire de la commune, Raymond Villet, a ensuite lu le message du secrétaire d'État aux anciens combattants, Kader Arif.

Cette cérémonie qui a rassemblé une trentaine de personnes s'est conclue par une « Marseillaise » interprétée par les enfants de l'école de Vers.



### Quand la commune accueille le SYANE

Une trentaine de représentants des municipalités de quatre communautés de communes (Cruseilles, Genevois, Semine, Usses) était conviée, mercredi 5 décembre 2012, à une séance d'information du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique en Haute-Savoie, une structure du Conseil général) à la salle communale.

Les élus ont été accueillis par notre maire, Raymond Villet, qui est également vice-président du SYANE en charge des énergies renouvelables. Il a notamment rappelé que l'éclairage public représentait aujourd'hui près de la moitié de la consommation d'électricité des communes. Jean-Pierre Scotton et Frédéric Caul-Futy, respectivement directeur et responsable du service « éclairage public » du SYANE, ont ensuite exposé les enjeux énergétiques, environnementaux et financiers liés à l'éclairage public des collectivités territoriales.

Après cette présentation très détaillée, où la question du remplacement des « ballons fluos » (lampes à vapeur de mercure, couleur blanche), ces éclairages énergivores et peu efficaces très présents dans nos communes (interdits à la vente à partir de 2015), a été évoquée, les deux spécialistes ont présenté le programme « EPure » mise en place par le SYANE. « Ce programme a pour objectif d'accompagner les communes vers un éclairage raisonné

et responsable, a expliqué Frédéric Caul-Futy. Ses objectifs sont simples : réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public, tout en optimisant sa qualité, sa performance et en limitant son impact sur l'environnement.

Avec « EPure », nous accompagneront les communes à travers un plan d'actions développé en quatre axes : connaître son patrimoine « éclairage public », concevoir et réaliser des projets d'éclairage performants, rénover et mettre en sécurité les installations existantes et maintenir la performance des installations d'éclairage dans le temps ». Plus d'informations sur le site : [www.syane.fr](http://www.syane.fr)



## Une belle inauguration pour la place « Abbé Claudius Fournier »

Il y avait foule sur le parvis de l'église de Vers dimanche 7 octobre 2012 en fin de matinée, juste après la messe célébrée par les pères Jacques Fournier et Paul Guret.

La population de la commune était en effet conviée à la cérémonie d'inauguration de la place « Abbé Claudius Fournier » (ancienne place de l'église), curé de la paroisse de Vers de 1929 à 1961. Sous un ciel bas et humide, le maire, Raymond Villet, a évoqué la mémoire de Claudius Fournier avant que Dominique Ernst, maire-adjoint, ne lise l'éloge funèbre qui avait été prononcé par le maire de l'époque, Charles Gros, lors des funérailles du curé de Vers, en janvier 1961.



*L'abbé Claudius Fournier, curé de Vers de 1929 à 1961, l'un des 108 Justes de Haute-Savoie*

Il y eut ensuite le Père Jacques Fournier, neveu de Claudius et également ancien curé de Vers, qui a détaillé l'action de son oncle durant la guerre et l'aide qu'il reçut de plusieurs habitants de la commune. Après les discours, Raymond Villet et Jacques Fournier ont dévoilé la plaque de la nouvelle place.

S'il a beaucoup œuvré pour le développement de sa paroisse, l'abbé Claudius Fournier aura marqué l'histoire de la commune en créant en 1945 le pèlerinage de Notre Dame des Voyageurs. Ce dernier a pour cadre un site remarquable des hauts de Vers sur lequel il fit ériger une statue de la Sainte-Vierge et construire une chapelle. Par ce pèlerinage, l'abbé voulut remercier la Sainte-Vierge d'avoir protégé la commune contre la barbarie nazie, notamment lors des terribles journées des 16 et 17 août 1944 où furent incendiés les villages de Bloux, Chevrier et Valleiry. Durant l'occupation allemande, le curé de Vers a aussi accueilli beaucoup de familles de réfugiés juifs dans son presbytère. Malgré les risques

encourus, il a, avec l'aide de plusieurs habitants de la commune, sauvé la vie de ces réfugiés en les guidant vers la frontière suisse toute proche. C'est pour cette attitude exemplaire que l'abbé Claudius Fournier a reçu à titre posthume, lors du pèlerinage du 1er août 1993, la médaille des Justes parmi les Nations décernée par l'État d'Israël.

Dans le prolongement de cette distinction, la fondation Yad Vashem sollicite les communes concernées pour qu'elle perpétue la mémoire de ces héros de l'ombre en donnant leur nom à un lieu public.

C'est ce qu'a fait le conseil municipal de Vers, en inaugurant ce dimanche la place « Abbé Claudius-Fournier », avant que l'assemblée ne se retrouve à la salle communale pour un vin d'honneur.



*Le père Jacques, neveu de l'abbé Claudius Fournier, a évoqué devant l'assemblée l'action de son oncle durant la guerre*



*Le père Jacques Fournier et notre maire, Raymond Villet, devant la toute nouvelle place « Abbé Claudius Fournier »*



## AUBERGE LA FRUITIERE

Stéphane et Anne-Sophie JOLY  
270 route de la Fruitière  
74160 VERS

Cuisine traditionnelle

Hôtel Bar Restaurant Terrasse  
Parking

Tél. : 04 50 35 29 85  
Fax : 04 50 35 29 89

A midi, ouvert tous les jours sauf le mercredi  
Le soir, ouvert le jeudi, vendredi et samedi

## ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

# André LYARD

63 allée des Morilles 74160 VERS



Fax 04 50 35 25 77

Port 06 08 43 71 14

Tél. 04 50 35 21 78



BOSCH

## SERGEM Electroménager

Une équipe dynamique à votre service :

*La compétence, nous l'avons*

*Le résultat, vous lavez !*

Tél. 04 50 04 47 36  
Fax 04 50 04 66 47  
Port. 06 08 74 54 26

102 rue des Grands-Prés  
Zone Artisanale  
74160 PRESILLY

**Antenne**  
Réception terrestre  
& Satellite  
TNT - HD  
Réseaux câblés



Impasse des Bottières  
74270 FRANGY

**Interphone**  
Portier vidéo  
Contrôle d'accès

Tél. 06 84 89 66 21  
06 84 93 01 98



AUTO SECURITE

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

ETABLISSEMENT LAFORETTE

Face au Macumba  
228, rue du Jura  
74160 NEYDENS  
Tél. 04.50.35.06.12

Impasse de l'Acquit  
74520 VALLEIRY  
Tél. 04.50.04.86.75

## EURL SB

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie  
Energie Renouvelable  
Serge BRÛLER  
Tel/Fax 04 50 04 32 68  
s674520@orange.fr  
ZA des Grands Chavannoux - 74500 VULBENS

## ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

# SCEA Lyard

Battage - Débroussaillage - Distillation



175, route de Viry - 74160 VERS

Portable : 06 16 19 15 20 - 06 09 38 82 39 - Tél : 04 50 35 20 01  
Fax : 04 50 35 24 94

## GARAGE JACQUET

Bernard et Sophie  
à votre service !

Mécanique - Electricité Auto

Votre agent Renault à Viry depuis 30 ans



« L'Éluiset » 267 route de Fagotin 74580 VIRY - Tél. 04 50 04 75 88

## Une conférence de La Salévienne à la salle communale

« L'Atlas historique de la Savoie, 1792-1914 », tel était le titre de la conférence proposée le samedi 6 octobre 2012 par la Société d'histoire régionale La Salévienne à la salle communale.



Notre maire, Raymond Villet, a remercié les intervenants de cette soirée historique réussie : Romain Maréchal, Esther Deloche (Salévienne), Yannick Milleret et Claude Mégevand, le président de La Salévienne.

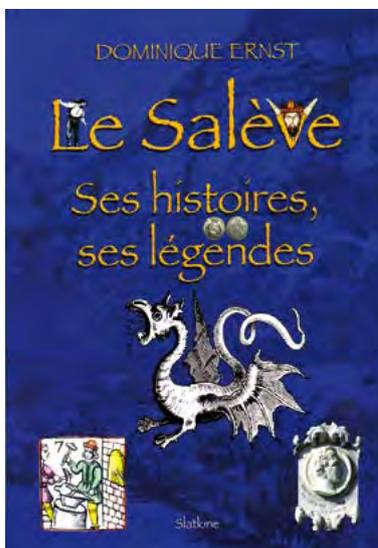
Devant une soixantaine de personnes, Romain Maréchal et Yannick Milleret ont évoqué la Savoie du 19<sup>ème</sup> siècle (le duché, puis Savoie et Haute-Savoie) en illustrant leur propos avec de nombreuses cartes détaillées, et souvent inédites, traitant des thèmes les plus divers : la population, la politique, la religion, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les réseaux de communication, l'immigration, l'alphabétisation, la criminalité, l'éducation, etc.

Durant une heure et demie, ces deux jeunes gens ont donné un aperçu de la somme d'informations considérable que les lecteurs pourront découvrir dans leur ouvrage très attendu, plus de trente ans après la parution de l'atlas historique de la Savoie, édité en 1979 par le CNRS. Pour rédiger cette « bible » historique et géographique sur la Savoie, Romain Maréchal et Yannick Milleret ont notamment travaillé à partir d'archives et de documents connus, mais aussi en explorant des travaux inédits, comme les nombreuses thèses et recherches effectuées par les étudiants de l'Université de Savoie depuis la création de cette institution, il y a une trentaine d'années.

## Les légendes du Salève, dans la collection « Beaux livres » des éditions Slatkine

Quelques mois après avoir publié une « Histoire de la commune de Vers », notre maire-adjoint Dominique Ernst récidive avec la publication de son quatrième livre, un superbe ouvrage sur les légendes du Salève dans la collection « Beaux Livres » des éditions Slatkine.

Pour résumer le contenu de cet ouvrage, le plus simple est encore de reproduire ici la 4<sup>ème</sup> de couverture du livre : « Le premier accueille un million de visiteurs par an. Paradis des randonneurs et des pique-niqueurs du dimanche, il offre à deux pas de Genève un coin de nature préservé où l'on peut admirer les somptueux panoramas de la région du Léman et des Alpes. Mais derrière cette montagne de carte postale, il y a une autre Salève, plus mystérieux et plus inquiétant... C'est celui des temps anciens et des étranges légendes qui ont fait l'histoire de ce massif. En ouvrant les pages de ce livre, vous allez entrer dans un univers fascinant, peuplé de sarvants, de sorcières, de fées, de vouivres, de loups-garous et d'hommes-chiens... Vous allez apprendre comment un Gargantua assoiffé a créé le Salève et pourquoi le roi Hérode et sa troupe



de cavaliers fantômes le hantent... Vous allez découvrir que le Diable se cache parfois au détour d'un chemin et que ce massif est le lieu de croyances diverses : mégalithes celtiques, anneaux du déluge, dieux païens et moines capucins ou chartreux... Vous allez marcher sur les traces de Rousseau, de Lamartine, de la créature du docteur Frankenstein et de singuliers personnages, comme le pharmacien genevois Henri-Albert Gosse, qui put acheter une colline du Salève grâce à une momie, ou Assan Dina, l'homme du château des Avenières, spécialiste en sciences occultes fasciné par les forces telluriques qui se dégagent de cette montagne à nulle autre pareille... Bienvenue dans le monde étonnant des légendes du Salève ! ».

« Le Salève, ses histoires, ses légendes »  
225 pages en couleurs, 150 illustrations.  
En vente dans les librairies ou auprès de l'auteur  
(dominique.ernst@orange.fr).

## Travail estival pour les jeunes de la commune

Comme chaque année, la municipalité proposait durant le mois d'août deux emplois à des jeunes de la commune. En 2012, il n'y a eu que deux candidatures, qui ont donc été retenues, à savoir Guillaume Chauvet et Sarah Garcin, cette dernière n'ayant pu exercer que partiellement sa mission.

Sous la conduite de Robert Jacquet, notre agent technique communal, ces deux jeunes gens n'ont pas manqué d'ouvrage. Au fil de ce mois d'août 2012, ils ont participé à l'entretien des espaces verts, réalisé divers travaux de peinture et de bricolage ou arrosé les massifs floraux. Comme chaque année, cette offre d'emploi sera reconduite pour 2013. Les jeunes de la commune intéressés par ce travail estival d'une durée d'un mois (août) peuvent dès à présent faire acte de candidature par courrier auprès du secrétariat de mairie. Le travail demandé requiert donc une bonne condition physique.



*Guillaume Chauvet et Robert Jacquet, notre agent technique communal.*

## La belle aventure de Jade s'est terminée au Carrousel du Louvre

Nous avons déjà évoqué dans notre précédent bulletin communal la belle aventure d'une jeune fille de notre commune, Jade de Lavareille, qui avait été sélectionnée parmi 700 candidates lors d'un casting Elite Model Look organisé en avril 2012 à Lyon.

Fin août, Jade s'est retrouvée avec 70 jeunes filles (sélectionnées parmi 10.000 candidates !) à Paris pour la demi-finale de ce concours dont le but est de découvrir de nouveaux talents qui pourraient un jour devenir top model.

Jade ne manque visiblement pas de charme, car malgré sa taille plutôt modeste dans le milieu des « tops », 1,74 mètre, elle a séduit le jury qui a retenu sa candidature pour la finale nationale du 22 octobre 2012 au Carrousel du Louvre, à Paris.

Lors de cette finale très médiatisée, la belle aventure de Jade de Lavareille s'est arrêtée au pied du podium, car c'est Marilhéa Peillard, 17 ans, étudiante en 1<sup>ère</sup> année d'histoire de l'art à Dijon, qui a rassemblé les faveurs du jury français. Qualifiée pour la finale internationale du casting Elite Model Look qui rassemblait 60 jeunes femmes sublimes le 1<sup>er</sup> décembre dernier à Shanghai, en Chine, cette jolie brune de 1,81 mètre a en toute simplicité remporté le concours !

Ce fut en tout cas une expérience très enrichissante pour Jade de Lavareille, avec notamment un passage remarqué dans l'émission « Supplément » de Maiténa Birbaren sur Canal +.

Quant à son avenir, la jeune Vernoise l'envisage plutôt dans le milieu du cinéma, avec l'ambition de réaliser un jour des films.



*Les 12 finalistes de ce casting au Carrousel du Louvre, à Paris, remporté par Marilhéa Peillard (au centre). Jade est la deuxième depuis la droite. (photo Elite Model Look)*

## Soyez « Pro Yoga » avec Muriel Carroz-Salette



Muriel Carroz-Salette

« Bon pour le corps et pour l'esprit », telle pourrait être la devise du yoga, une activité tout à la fois spirituelle et physique que Muriel Carroz-Salette enseigne tous les mercredis soir dans la grande salle de Maison Neuve. Formée à l'école française de yoga de Lyon, Muriel a créé avec une amie l'association « Pro Yoga 74 » il y a une douzaine d'années. Celle qui a enseigné le yoga durant huit ans à Feigères, détaille ici les bienfaits qu'apporte cette activité : « Dans notre monde hyperactif, il est bon de pouvoir se poser physiquement et psychiquement, de s'offrir un temps de respiration où l'on est à l'écoute de son corps. Maîtrise de soi, capacité à se détendre, le yoga est une sorte d'école de vie qui amène de nombreux bienfaits, et notamment une capacité à se concentrer toujours utile dans notre monde moderne. A titre personnel, le fait de pouvoir transmettre ces techniques est très gratifiant. Voir les bienfaits qu'en retirent les gens qui suivent mes cours, c'est une belle récompense ! ».

Si comme les personnes qui suivent ses cours à Vers vous êtes intéressés par la découverte ou la pratique du yoga, vous pouvez venir assister à une séance ou obtenir des informations à l'adresse internet suivante :

[proyoga74@yahoo.fr](mailto:proyoga74@yahoo.fr)

## Samedi 29 septembre 2012, le verger communal était à l'honneur !



Si une météo pour le moins frisquette et humide a découragé nombre de visiteurs à venir découvrir les animations gratuites proposées à proximité du verger communal de Vers, ceux qui avaient fait l'effort de venir n'ont pas regretté le déplacement ! Accueilli sur place par les animateurs du syndicat du Vuache et de la Maison du Salève, ils ont pu participer à des ateliers, fabriquer et goûter du jus de pomme frais pressé ou apprendre à tailler, greffer ou planter des arbres fruitiers haute-tige avec l'un des meilleurs spécialiste du département, Rémy Bazeau, le président de l'association des Croqueurs de pommes de la Haute-Savoie.

Avec Luc Méry, d'Apollon 74, parents et enfants ont pu participer au jeu « à chaque nichoir son oiseau » tandis que des particuliers ont apporté quelques centaines de kilos de pommes, qui seront prochainement pressés et rendus sous forme de jus de pomme pasteurisé à leurs propriétaires. L'un des moments forts de cette journée fut la visite du verger communal de Vers, planté en 2003 par les élèves de l'école avec le soutien de la municipalité, du syndicat du Vuache et des associations Apollon 74 et les Croqueurs de pommes de la Haute-Savoie.



Guidés par Rémy Bazeau et par des élus de la commune, les participants ont pu découvrir en détail les quinze arbres de ce verger haute-tige (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, cognassier) qui a déjà belle allure et commence à donner de bons fruits, qui sont hélas souvent chapardés avant que les écoliers ne puissent les récolter.



**Adela  
ARCHITECTE**

Arnaud de Lavareille - Architecte DPLG  
Démarche HQE  
1 Avenue Ganfin - 74160 Rumilly  
@:adela-architecte@orange.fr  
T:04 50 66 79 54 F:04 50 66 90 64  
Port:06 08 52 80 04 www.adela-architecte.fr



**PERRIN-CONFORT  
Construction** 06 07 31 71 62

Jean-François DEPOLLIER  
jfdepollier@orange.fr

44, route de Collonges - 74160 ARCHAMPS  
Fax 04 50 43 45 24  
perrin-confort-immobilier.com



**Pédal'  
Douce**

www.pedaledouce.com  
Votre solution pour  
faire sauter "les bouchons"

Le choix de vous  
déplacer à partir de **2€/jour**  
sans efforts, sans contraintes  
de parking, et surtout loin  
des embouteillages!

ESSAI  
à domicile sur  
rendez-vous

Roulez écolo...

Vélos, Tricycles, Scooters, et Voitures sans permis "ELECTRIQUES"

Vers 74160  
Saint Julien en Genevois  
Tél. : 06 60 90 24 07 / 04 50 35 48 24



**PERRIN-CONFORT  
Immobilier** 04 50 95 88 88

Solange PERRIN-CONFORT DEPOLLIER  
solange.perrin-confort@orange.fr

44, route de Collonges - 74160 ARCHAMPS  
Fax 04 50 43 45 24  
perrin-confort-immobilier.com



**BESSON  
TRAVAUX PUBLICS**

Réseaux d'eau  
et d'assainissement

**Routes  
et voirie**



Equipement  
hydraulique



**Z.A des Illes  
b.p 36 - 74270 MARLIOZ  
Téléphone 04.50.77.82.78  
Télécopie 04.50.77.83.31**



**Jacques Gros  
paysagiste**

- *Espaces Verts* 230 Chemin de Germagny 74160 VERS
- *Clôtures* Tel:04.50.04.75.69 Mobil:06.17.58.64.59
- *Terrasses* e-mail:jacogros@hotmail.com
- *Renovation, maçonnerie*
- *Piscine*



**ALPES PIZZAS** Tél. 06.12.54.81.33

**Un régal de pizza**

Tous les mercredis  
carrefour de Maison-Neuve

À partir de 17h00

# Les écoles : le mot du directeur

## Un chiffre : 4

La commune et l'école de Vers ont vécu une fin d'année scolaire mouvementée avec l'annonce, espérée, de l'ouverture d'une quatrième classe, fin juin. C'est une grande première ! Une forte hausse des élèves inscrits a justifié cette création de classe. Évidemment, les problèmes liés au bâtiment « périscolaire » ont compliqué la tâche quant à l'organisation matérielle : il a fallu louer un « Algéco » pour y installer une classe et la garderie. La municipalité a été très investie et réactive ; la rentrée a pu se faire dans de bonnes conditions ! Je remercie Raymond Villet et son équipe pour l'efficace travail effectué.

L'école primaire de Vers est donc composée cette année de :

- une classe maternelle PS-MS de 31 élèves : Mme Soulbieu Maud (75%) et M. Dubarry Éric (25%)
- une classe de GS-CP de 22 élèves : Mme Penquer Mélanie (100%)
- une classe de CE1-CE2 de 16 élèves : Mmes Dunand Vanessa (50%) et Marsault Clotilde (50%)
- une classe de CM1-CM2 de 20 élèves : Mmes Dufour Céline (75%) et Soulbieu (25%)

Les conditions d'accueil et de travail sont excellentes malgré un nombre important d'enfants en maternelle : il s'agit de la relève et pour les futures années, il faut des effectifs !! Les prévisions sont plutôt optimistes.

Passés les premiers ajustements inhérents à une nouvelle organisation, l'équipe enseignante et les élèves ont trouvé leurs marques et tout le monde s'est mis au travail !

Personnellement, le passage de 3 à 4 classes m'a permis de bénéficier d'une journée (le mardi) sans charge de classe, consacrée au travail administratif lié à la direction d'école.

De nombreux projets sont en cours et vous en trouverez le détail en consultant les informations déposées sur le site de l'école :

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/rpi-du-vuache/>

Le Ministre de l'Éducation Nationale a lancé une vaste consultation sur la « refondation de l'école ». Les premières conclusions arrivent, notamment en ce qui concerne les rythmes scolaires. Nous allons bien changer de rythme et passer à 9 demi-journées de travail.

Le détail de l'organisation des journées n'est pas encore connu à l'heure où j'écris, mais on s'oriente vers un travail le mercredi matin et des journées légèrement allégées. En septembre 2013 ou en 2014 ? Rien n'est encore tranché à l'heure actuelle pour l'école de Vers.

La question de la prise en charge des enfants à la fin de la classe est délicate et va nécessiter, de la part de la municipalité, des modifications d'organisation.

Des consultations seront certainement organisées afin que tout le monde soit informé et puisse s'exprimer.

Nous restons vigilants car il nous semble que le changement de rythme, seul, ne résoudra pas les problèmes de l'école : il faut aussi revoir les programmes, la formation des enseignants, le nombre d'élèves par classe... et la revalorisation financière des enseignants, notamment du premier degré !

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui, de près ou de loin, œuvrent au bon fonctionnement de l'école : M. Villet et ses conseillers, l'association des parents d'élèves, le personnel communal dans son ensemble, les bénévoles de la bibliothèque et toute l'équipe enseignante !

A toutes et tous je souhaite une bonne et heureuse année 2013 !

Eric Dubarry

## L'équipe enseignante de Vers

*Depuis son ouverture, en 1866, l'école de Vers n'avait jamais eu autant d'enseignants que pour cette année scolaire 2012/2013.*

*De gauche à droite : Clotilde Marsault, Maud Soulbieu, Céline Dufour, Vanessa Dunand, Mélanie Penquer et Éric Dubarry, le directeur de l'école.*



## Classe maternelle : PS-MS

Et voilà déjà 4 mois que nous sommes rentrés ! Après un premier mois riche en émotions pour certains, nous avons petit à petit découvert (ou redécouvert) la classe avec ses jeux, ses livres, ses rituels et ses habitudes...

Dès l'arrivée de l'automne, nous sommes allés nous promener pour récolter des trésors de la saison et nous avons décoré la classe avec quelques productions !

Les vacances sont passées, l'hiver est arrivé et nous nous occupons maintenant des préparatifs de Noël : les répétitions pour le spectacle, la fabrication d'objets de Noël, la décoration de la classe... Merci à Pascale pour l'aide précieuse qu'elle nous apporte!

Et... ce mois-ci, une mission spéciale de la plus haute

importance nous a été confiée : habiller le Père Noël (qui doit avoir bien froid dans cette petite tenue), pour qu'il soit fin prêt pour sa tournée ! Chaque matin, nous découvrons l'habit à lui mettre dans notre sapin de l'Avent et un enfant est chargé de l'habiller !

Enfin, ce mardi 11 décembre, nous avons pu décorer le sapin de la classe !



*La classe de Petite section et Moyenne section*

## École élémentaire : GS - CP

Ce premier trimestre a été bien chargé pour la classe de GS-CP.

Vendredi 19 octobre, nous avons pris le car jusqu'à Chênex pour participer à la course d'endurance avec les GS, les CP, les CE1 et les CE2 des écoles du Vuache. Les élèves ont couru des parcours différents encadrés par des parents et les enseignants. A la fin de cette journée riche en émotion et en dépassement de soi, les élèves ont été récompensés par des diplômes de course.

Cette année, la collaboration avec la bibliothèque de Vers a été reconduite. Nous sommes donc allés à deux reprises profiter de ce moment. La première rencontre s'est faite autour du thème des insectes. Plusieurs ateliers très bien faits et très intéressants ont été proposés à nos jeunes élèves. Selon eux : « *les livres où les insectes sortent du livre sont trop bien ! On a l'impression qu'ils vont nous sauter dessus* ». Le monde des insectes n'a plus de secret pour eux dorénavant.

La deuxième rencontre avait pour thème « contes et tissus », ainsi les élèves se sont fait lire de belles histoires telles que Cendrillon, Les lutins et le cordonnier.

« *Il fallait remettre les images de l'histoire dans l'ordre et ensuite il fallait trouver des petits détails dans chaque image... c'était rigolo !* ».

Ensuite, nos expéditions continuent... Les élèves sont allés au cinéma pour assister à la projection de Kirikou et la Sorcière. Une heure de concentration intense. Les élèves étaient plongés dans le film.

Cette année, ont aussi été reconduits les ateliers cuisine pour la semaine du goût. Ainsi, toutes les classes se sont mélangées pour fabriquer, avec l'aide des parents, de bons, beaux et parfois même originaux gâteaux : le gâteau à la carotte pour ne pas le nommer ... Toutes ces merveilles ont été dégustées avec plus ou moins de succès le lendemain en maternelle à 10h.

Enfin, pour ce qui est de la vie de la classe elle même, les élèves ont fait beaucoup d'expériences. On s'est interrogé sur les points suivants :

- comment se nourrit une fleur
- comment se nourrit un arbre

« *On a mis les fleurs dans des pots avec de l'encre de couleur et on a vu le lendemain que la fleur avait changé un peu de couleur même sur les feuilles.* »

Ils ont aussi fini un cycle « lutte » où ils se sont vraiment bien débrouillés et pris au jeu. En récompense de tout ce dur labeur, la neige était au rendez vous et des ateliers « récréation bonhomme de neige » ont fait leur plus grand bonheur !!



*Une récréation « bonhomme de neige » pour la classe de Grande section et Cours préparatoire*

## École élémentaire : CE1 - CE2

### Les insectes :

Avec la maîtresse Vanessa, on travaille sur les insectes. On fabrique des insectes, on a lu des documentaires sur les coccinelles : les élytres sont des « ailes » au-dessus qui protègent les ailes. Pour s'envoler, il faut à la coccinelle : Qu'il fasse chaud, qu'elle monte sur un brin d'herbe, qu'elle sèche. Elle mange les pucerons. ER, BE et NG.

### L'informatique :

Le vendredi après-midi on va dans la classe des CM1-CM2 et on travaille sur l'histoire ou l'année et les mois et on a le privilège d'utiliser les ordinateurs. OV, JR.

### Le cross :

Nous nous sommes beaucoup entraînés avant de faire le cross. On avait tellement envie d'y participer, que Vers a gagné toutes les courses organisées par Chênex.

On est allé au lac de Chênex, puis on a pris le car. Et on a gagné un goûter comme récompense. Pour aller au cross, on a beaucoup marché, alors on était fatigué. EL, AB et LB.

### L'anglais :

En anglais, on a appris l'alphabet, les nombres jusqu'à 20, on a même fait notre liste au Père-Noël. On a tout écrit en anglais, et on a appris une chanson, et on s'est donné des noms anglais. On a deux professeurs d'anglais : une française et une vraie américaine. ES, SL et LM.

### L'histoire :

En histoire, on a appris que les archéologues sont des gens qui cherchent des choses de la préhistoire. On a appris aussi l'évolution des hommes : avant, c'étaient des australopithèques, après c'étaient des hommes de Cro-Magnon. LD et AJ.



### L'art :

Nous avons travaillé sur des peintres : Henri Matisse et Victor Vasarely.

Henri Matisse a découpé des bouts de papier en couleur à cause de son opération des mains. Au début il faisait des aplats.

Victor Vasarely fait des tableaux avec des petits points (illusion d'optique). On a l'impression que ça bouge. On a essayé de faire la même chose. MP, ER et LF.

## École élémentaire CM1 - CM2

### Une année de projets

Cette année la classe des grands est composée de vingt élèves, répartis dans les deux niveaux de CM.

L'ouverture de la quatrième classe, en septembre dernier, permet à chacun de profiter d'un apprentissage dans de très bonnes conditions. Le travail en groupe de besoin et le temps individuel accordé à chaque élève est d'autant plus aisé que l'espace est suffisant et l'effectif raisonnable. Les conditions de travail contrastent avec celles vécues l'année dernière et nous satisfont pleinement.

Concernant les projets, nous mettons en route deux grands chan-

tiers qui seront poursuivis tout au long de l'année :

*Tout d'abord, nous continuons la rédaction du "Vuache Infos", le journal scolaire produit par les classes de cycle 3 des écoles du Réseau Pédagogique du Vuache. Toutefois, pour cette nouvelle édition, nous avons souhaité lui donner une connotation plus scientifique. Ainsi chaque classe rédigera des articles portant sur la biologie, la géologie, l'astronomie ou la technologie. Nous organiserons également un grand rassemblement scientifique avec les 150 élèves de cycle 3, le 26 mars prochain. Lors de cette rencontre, les élèves présenteront aux autres écoles des ateliers scientifiques qu'ils auront inventés et préparés en classe.*

*Notre deuxième grand projet annuel concerne les arts et plus particulièrement la danse. En association avec Château Rouge et la Compagnie Malka, nous revisiterons le ballet "Casse-Noisette" et Tchaïkovski ... façon hip-hop ! Le chorégraphe Bouba Landrille Tchouba nous accompagnera tout au long de cette aventure et nous donnerons une restitution de notre travail le 28 mai 2013 à Château Rouge.*

Cette année s'annonce encore bien occupée et nous espérons que ces projets divers et variés permettent à chaque élève et de s'épanouir pleinement dans ses apprentissages.

CD.

## Association des Parents d'Élèves

L'association des parents d'élèves est une association importante et très active dans notre commune. Son but est de permettre aux enfants d'effectuer des activités et sorties durant toute l'année et permet l'achat de matériel.

*L'arbre de Noël de l'A.P.E.*

Le nouveau bureau élu, au mois de septembre dernier, est constitué de :



Présidente : Anne-Karen Schütterlé-Verne  
Vice- Présidente : Pierre Laureau  
Trésorière : Isabelle Brizon  
vice-trésorière : Sandrine Baudat  
Secrétaire: Séverine Excoffier- El Botout

Cette année, comme les précédentes, l'APE organisera diverses manifestations pour animer la vie de l'école (fête de Noël, carnaval...).

L'incontournable soirée choucroute du mois de novembre a été un succès grâce à la grande motivation de chacun. Merci à tous pour votre participation !

L'ensemble du bureau de l'APE se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2013.

La présidente, Anne-Karen Schütterlé-Verne

## Mini Racing Club de Vers

Petit changement au Mini Racing Club de Vers pour la saison 2013 : nous ouvrons une section hélicoptère. Plusieurs membres « voiture » du club pratiquent déjà cette discipline.

Nous comptons notamment parmi nous Mickael Ouzeau, qui a terminé 3ème de la coupe de France de voltige « 3D ». Félicitations à lui !

*Une partie de l'équipe d'organisation de la RCX Cup*

Pour accueillir cette nouvelle discipline, nous avons un peu modifié notre circuit. Il y a maintenant au milieu de la piste Éric

Marsan une aire de décollage pour les hélicoptères.

La RCX Cup d'août dernier s'est très bien déroulée. Soleil et chaleur (trop ?) étaient au rendez-vous. Nous avons fait le plein, aussi bien au niveau des pilotes que des spectateurs pour le repas du samedi soir.

Outre les courses de mini bolides, vous avez aussi pu assister à des démonstrations de vol d'hélicoptères tout au long du week-end. Mickael était bien sûr de la partie. Il a dû se limiter à des vols « sages », car piloter avec un bras dans le plâtre, n'est pas chose facile !



Les courses pour 2013 auront lieu durant les mois d'avril, de juin et d'août.

Deux dates à retenir particulièrement :

- Le 26 Janvier pour le concours de belotte.
- Les 17 et 18 Août pour la RCX Cup (repas sous chapiteau le 17 au soir)  
On vous attend nombreux !

En attendant de vous retrouver nombreux sur notre terrain, le Mini Racing Club vous souhaite une bonne année 2013 !

<http://www.mrcv74.tk>

**N'hésitez pas à pousser la porte,  
la consultation sur place est libre et gratuite.**

Dans ce bel espace, clair et bien aménagé, vous trouverez un large choix de documents selon les goûts, l'âge ou l'humeur de chacun. Sur les rayons se côtoient les livres de science-fiction et policiers, les biographies et les BD, les romans et les documentaires, les albums et les revues. La discothèque, riche de quelques 220 CD, offre un choix de musiques variées.

## Rétrospective de juillet à décembre 2012 :

Pendant l'été, Londres et les Jeux olympiques ont été le thème de notre exposition. Guides touristiques, auteurs britanniques, documentaires sur le sport, livres de cuisine anglaise, tout pour satisfaire votre curiosité.

Depuis septembre, extension des horaires d'ouverture, les lundis et mercredis fermeture à 19h, soit une heure de plus par semaine pour vous accueillir et vous laisser le temps de choisir, discuter, lire un magazine.

Le 20 octobre, Dominique Ernst nous emmenait en balade littéraire sur les traces du passé de Vers. En plus de la découverte de vestiges du passé de Vers - moulins de Bellossy, pierre aux fées, croix de missions, voie romaine - des lectures de textes issus de son livre sur l'histoire de Vers ont ponctué la randonnée. Trois lecteurs de la bibliothèque, Jean-Pierre Chauvet, Nathalie Comé et Maurice Gros, ont fait revivre avec talent des événements communaux anciens comme l'exécution de sorciers à Bracossou en 1546, l'annexion de 1860, la vieille rivalité entre

les « bellosses » et les « verveux », l'arrivée de la fée électricité, les souvenirs d'une résistante en 1944 ou l'épopée pétrolière de Bellossy en 1958. Cette animation s'est conclue par un goûter-dédicace à la bibliothèque.

Egalement le 20 octobre, les lauréats Lettres frontière 2012 ont été révélés lors de la journée « L'usage des mots » à Genève. Il s'agit de Metin Arditi pour « Le Turquetto » et d'Antoine Choplin pour « Le héron de Guernica ». Deux très belles histoires de peintres, dans des ambiances et époques différentes. A emprunter ainsi que les huit autres titres de cette 19ème sélection. Des textes courts, bien écrits et percutants.



Le 16 décembre, dans un magnifique décor des Mille et une nuits (à contempler jusqu'au 2 février !), la conteuse Nathalie Comé a fait revivre devant un public familial la célèbre histoire d'Ali Baba et les quarante voleurs. Avec ce classique oriental, l'artiste a impressionné son jeune auditoire tandis que les parents découvraient une histoire assez différente de l'idée que l'on en a gardée. Cette après-midi s'est conclue par un délicieux goûter aux saveurs orientales. Dans le cadre de cette exposition, de nombreux ouvrages, contes, romans, documentaires, vous attendent.

## A venir :

« A vos livres, 2013 ! » : la nouvelle sélection sera choisie le 26 janvier par des lecteurs et bibliothécaires du réseau Lire du Salève au Vuache. Nous la mettrons à votre disposition de mars à décembre. Ensuite votez pour votre livre préféré.



## Amicale des Donneurs de Sang de Vers

L'année 2012 est arrivée à son terme. Un don du sang a eu lieu le vendredi 13 juillet avec une participation de 35 donneurs. Nous les remercions vivement, car durant les vacances estivales, les réserves de sang des hôpitaux s'amenuisent.

Le week-end des 25 et 26 août 2012, 36 amicalistes se sont retrouvés au centre les Sonnailles, à Aillon-le-Jeune, pour une sortie de découverte de la région des Bauges. Ce massif tout proche de chez nous, mais



différent dans son organisation et dans son architecture, a beaucoup de charme, sans compter la tome des Bauges qui a eu un franc succès auprès de nos amicalistes !

L'année 2013 débutera avec la traditionnelle dégustation de la galette des rois, puis avec notre assemblée générale, ouverte à tous, qui se déroulera le vendredi 15 mars 2013 à 20h30 à la petite salle des fêtes (Maison Neuve).

Deux dons du sang seront organisés en 2013 :

Le premier, qui sera déjà passé au moment où vous lirez ces lignes, a eu lieu le vendredi 25 janvier 2013. Le deuxième aura lieu le vendredi 27 septembre 2013, de 18h à 20h à la salle communale.

Nous remercions tous les donateurs anciens et nouveaux et souhaitons la bienvenue à ceux qui veulent nous rejoindre.

N'oubliez pas : « un simple don du sang peut sauver une vie ! ».

Merci à la municipalité pour la mise à disposition des salles, et meilleurs vœux à tous pour l'année 2013 !

## Comité des fêtes

Le dimanche 24 juin 2012, s'est déroulée la traditionnelle fête villageoise. Tous les ingrédients pour la réussite de cette manifestation étaient au rendez-vous : journée calme et ensoleillée, des animations pour tous, un repas copieux et bien servi ainsi qu'un bar très animé.

J'en profite pour remercier la bonne volonté des parents d'élèves, des donateurs de sang, de la bibliothèque, du MRCV et bien évidemment de tous les membres du comité. Encore merci à tous.



Le comité a eu l'idée de proposer une deuxième animation. Le samedi 8 septembre 2012, s'est déroulée, place des quatre jeudis, la soirée « cinéma en plein air », une première à Vers.

Le Cinébus (cinéma itinérant des pays de Savoie) assurait la projection du film sur un écran géant de 6 m de haut sur 12 m de large. Nous avons choisi « Mais où y va le monde » de Serge Papagalli, une satire comique du monde rural bien d'actualité. Dès 19h, le comité proposait une restauration et divers boissons au bar. La soirée a été très réussie, beaucoup de monde grâce en partie à la météo très clémente.

Pour 2013 :

Vendredi 1er février dès 19h, assemblée générale du comité des fêtes ouverte à tous, un apéritif clôturera l'assemblée, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Dimanche 30 juin 2013 fête villageoise.

Début septembre, si c'est possible, cinéma en plein air, 2ème édition (date à préciser ultérieurement).

Au nom du comité, je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2013.

Le président, Maurice GROS

## Mi-temps, pose citron... et coup de projecteur sur notre première partie de saison !

Les seniors effectuent un très bon premier tour, l'équipe première est 2ème avec quatre points d'avance sur le 4ème. Bilan positif avec 8 victoires, 1 nul, 2 défaites, et une équipe toujours en course pour la Coupe de district. Bravo pour ce premier round bien maîtrisé qui augure de beaux espoirs pour la fin saison...

Les seniors 2 sont 6ème au classement. Le coach espérait beaucoup mieux à l'entame de la saison, mais cette équipe est tributaire de l'équipe première, où malheureusement nous avons eu beaucoup de blessés, ce qui n'a pas facilité la cohésion du groupe. Bilan mitigé donc, avec 4 victoires, 3 nuls et 4 défaites. Mais avec le retour de plusieurs joueurs, le deuxième tour peut révéler de belles surprises.



Nos 15-19 ans évoluent avec le G3V (groupement Val-leiry, Viry, Vuache).

Nous avons trois équipes en U15. Après un début difficile, la première équipe a trouvé le bon rythme, mais malheureusement elle est rétrogradée en deuxième série. L'équipe « 2 » a consolidé sa place dans cette catégorie, tandis que la troisième effectue un bon parcours dans une très bonne ambiance.

Les deux équipes U17 réalisent un bon premier tour et les U19 sont invaincus et premier de leur poule. Dans cette équipe, nous retrouvons trois jeunes du FC Vuache qui se distinguent par leurs bonnes performances. Des renforts de qualité pour l'équipe première dans les années à venir...

Pour ce qui concerne les plus jeunes (7 à 13 ans), l'ambition de tous nos éducateurs est qu'ils progressent techniquement en se faisant plaisir. On pourrait résumer ça d'une formule : le jeu et non pas l'enjeu !

Nous avons pu composer une équipe U13 en entente avec le club de Viry. Même si nous devons compléter cette équipe avec des U11, il était important pour le club de pouvoir accompagner nos jeunes sur toute la saison.

L'école de football fonctionne à plein avec beaucoup de jeunes pousses, tant en U7 qu'en U9, où nous nous déplaçons souvent avec quatre équipes...

Nos éducateurs participent régulièrement à des stages de perfectionnement. Ils sont très motivés et donnent beaucoup de leur temps pour le plaisir de tous, parents et enfants...

Un point noir cependant... n'oubliez pas de prévenir le coach si votre enfant est absent !

Pour clôturer le chapitre sportif, un grand bravo à Thomas, qui a brillamment réussi l'examen d'arbitre. Thomas est désormais notre jeune arbitre, représentant du club.

Dans les cartons du FC Vuache, il y a à l'étude le projet de nouveaux vestiaires. Les six communes du Syndicat (Chaumont, Contamine-Sarzin, Jonzier-Epagny, Minzier, Savigny, Vers) travaillent à ce dossier d'agrandissement et de rénovation de nos vestiaires, qui sont aujourd'hui bien exigus et vétustes. Nous remercions ces communes pour le soutien qu'elles apportent au FC Vuache.

Pour terminer, quelques rendez-vous à noter sur vos agendas :

- [Concours de belote le samedi 2 février 2013 dès 19h \(repas diots\) à la salle des fêtes de Jonzier](#)
- [Tournoi Jeunes et Seniors, le week-end des 18 et 19 mai 2013.](#)



### MICROPOLLUANTS : ATTENTION DANGER

Depuis des millénaires, avec une énorme accélération dans les dernières décennies, de grandes portions d'écosystème ont été modifiées ou détruites pour servir les besoins de l'Humanité, toujours plus insatiables. L'eau potable, besoin vital pour l'être vivant mais en petite quantité sur notre planète (eau douce : 2,59% sur tout le globe), est trop souvent polluée.

Dans la lutte, contre cette pollution, de nouveaux défis sont toujours à relever car, même si un problème de surface est réglé, un autre, inattendu, a surgi. La concentration des populations, le déversement des égouts sanitaires, pluvieux, industriels, chimiques et les dépôts atmosphériques, dans les cours d'eau, les lacs et les océans contribuent à la transmission de maladies bactériennes, virales, parasitaires. Cette pollution est notamment combattue avec des procédés très polluants comme le chlore. Pourtant, le traitement de l'eau représente un enjeu fondamental et une importante source de dépenses mais ne résout, malheureusement, pas tous les problèmes.

En effet, les stations d'épurations les plus efficaces ne peuvent actuellement filtrer les micropolluants. Ces derniers représentent

de nouveaux ennemis chimiques toxiques d'autant plus redoutables qu'ils sont actifs à doses infimes et peuvent avoir des effets néfastes et produire de graves préjudices sur la santé. Ils se trouvent dans les métaux lourds (mercure, plomb, zinc, chrome, cuivre, nickel...) et dans les produits chimiques (plastiques, détergents, pesticides, médicaments, cosmétiques...).

C'est dans les lacs que l'on retrouve le plus de micropolluants. Prisonniers des sédiments qui s'accumulent zooplanctons et les petits poissons qui sont eux-mêmes mangés par les poissons plus gros ou les oiseaux piscivores. C'est ainsi qu'en 2008, la France a interdit durant quelques mois la consommation de l'omble chevalier, pêché dans les lac Léman, d'Annecy et du Bourget, car cette espèce avait une teneur trop élevée en PCB (polychlorobiphényle ou pyralène, produit interdit depuis 1987, notamment utilisé dans les transformateurs. C'est un liquide visqueux, insoluble, très toxique, cancérigène pour le foie et le pancréas, perturbateur endocrinien, etc.). Depuis 2004, le lac Léman fait l'objet d'analyses et en 2011 une trentaine de micropolluants ont été décelés.

Certains pays interdisent carrément l'exploitation et la consommation de poissons pêchés dans leurs lacs, mettant en évidence qu'une personne ingérant, en un repas, du poisson empoisonné, peut être davantage contaminée qu'en buvant de l'eau, toute sa vie, de ces mêmes lacs ! Des études sur la santé, sont en cours mais d'ores et déjà quelques résultats sont connus : diminution de la fertilité, du poids de naissance, de la mémoire, bouleversement comportemental, féminisation des mâles, obésité...

Il est à présent prouvé que les peuples comme les indiens Kogis de Colombie ou les Aborigènes d'Australie, restés à l'écart des civilisations, refusant toute modernité et vivant dans des lieux protégés et sains, sont exempts de ces maladies pathogènes. Seraient-ils les gardiens de l'Humanité ?

De nouveaux procédés de filtrage des eaux polluées sont à l'étude, mais ils ne peuvent éliminer complètement les micropolluants. Le mieux bien sûr, serait de ne plus en produire car le moins dangereux des micropolluants est celui qu'on n'utilise pas ! Pour cela, il faudrait que chaque consommateur fasse l'effort d'utiliser des produits doux et naturels pour la Terre, pour lui-même et pour les générations futures !



**SCP DUPONT Bernard**  
Géomètre Expert 

Bornages - Topographie - Urbanisme - Implantation  
Etudes de lotissement - Nivellement - Copropriété  
Expertises - Division en volumes - Cartographie couleur  
SIG - Etudes voirie réseaux - Diagnostics immobiliers

**Espace Saint Julien**

16, rue des vieux moulins - 74160 Saint Julien en Genevois  
Tél. 04 50 49 02 04 / Fax : 04 50 35 06 61 - Email : scp@scpdupont.com

**Garage RICHARDET** 

Agent Citroën

7 bis ancienne Route d'Annecy  
74160 ST-JULIEN EN GENEVOIS  
Tél. 04 50 49 28 31  
Fax 04 50 49 36 56  
[gge.richardet@orange.fr](mailto:gge.richardet@orange.fr)



**TREMBLET PAYSAGE**  
PAYSAGISTE

Création et entretien d'espaces verts  
Déneigement



**TREMBLET Sébastien**  
74160 VERS  
09.53.99.39.60  
ou 06.23.17.27.30

**CRÊPERIE**  
Pti Billig

Galettes bretonnes et crêpes sucrées

Le jeudi soir devant la mairie—Tél. 06 99 20 07 55

**KLECKER Didier, Gérant**



**BALVER** S.A.R.L.  
CHARPENTE - COUVERTURE

AUVENT - ABRIS DE VOITURE & DE JARDIN

Tél. : 022/300 12 15  
Fax : 022/300 12 19

7, route des Jeunes Natel (D. Ladoy) 079 - 699.11.74  
1227 LES ACACIAS Natel (A. Givre) 079 - 699.11.84



**ELECTRICITE GENERALE**  
Chauffage - Climatisation - Ventilation  
Antenne T.V. - Eclairage public  
Alarmes - Motorisation portes et portails

Zone Artisanale - 74520 VULBENS  
Tél. 04 50 04 36 07 - Fax 04 50 04 24 33  
[grandchamp.elec@wanadoo.fr](mailto:grandchamp.elec@wanadoo.fr)



**FIDELEC 74**  
ELECTRICITE GENERALE-CHAUFFAGE ELECTRIQUE

102 ZA LES GRANDS PRES  
74160 PRESILLY

04 50 38 96 33  
06 09 41 35 03

[fidelec@hotmail.fr](mailto:fidelec@hotmail.fr) **Illuminer vos projets est notre métier**

**Stores Clerc** Devis gratuit  
extérieurs et intérieurs  
Père et fils  
*Clerc Emmanuel* Gérant  
Volet roulant  
motorisation - automatisation

**2 bis rue de l'égalité . 74960 MEYTHET**  
Tél. +33 6 83 23 39 77 . +33 4 50 27 12 59  
Fax +33 4 50 27 37 46 . e-mail : [clerc7@wanadoo.fr](mailto:clerc7@wanadoo.fr)

[www.storesclerc.com](http://www.storesclerc.com)

## Un « goldener Oktober » à Mössingen

Vendredi 19 octobre 2012, 52 personnes ont répondu à l'invitation du comité de jumelage et ont rejoint Mössingen (Bade-Wurtenberger) pour passer une fin de semaine dans le Jura souabe. Le groupe comptait 14 élèves du lycée de la Présentation de Marie accompagnés de deux enseignants et motivés de prendre contact avec les jeunes du lycée Quenstedt-Gymnasium. A notre arrivée, toujours très bien organisée par Jürgen Wissenbach, la répartition dans les familles était rapidement effectuée et le contact s'établissait avec la famille allemande.

Samedi matin, Michael Bulander, le maire de Mössingen, accueillait la délégation et les familles dans la « Tonnenhalle », ancienne friche industrielle en cours de réhabilitation afin d'y installer la bibliothèque de la ville, le musée des anciennes réalisations textiles de la région. Après de chaleureux mots d'accueil, chacun était invité à déguster les produits de la région : pommes en cours de récolte, bières, jus de pommes. Le beau temps a favorisé une promenade pour découvrir la ville. Après le repas pris en commun dans le restaurant « Ochsen », au menu « Maultaschen », les familles allemandes ont conduit leurs hôtes dans l'environnement : montagne du Farrenberg avec son activité de vol à voile ou la ville universitaire de Tübingen, très attractive pour les jeunes.

Samedi soir, tout le monde sur son « 31 », dès 20 h, autour du repas dansant (Herbstball) organisé et animé par les élèves, la soirée récréative créait une ambiance musicale franco-allemande. Danses et shows de danseurs ont créé une convivialité sympathique à tous égards jusque tard dans la nuit. Dimanche matin, une réunion des deux comités a permis d'organiser les prochains projets de rencontre : foire de la Sainte Barbe à Collonges et marché de Noël à Mössingen pour 2012, rencontres des deux comités en 2013, animation à l'occasion du 50ème anniversaire du traité de l'Elysée signé en 1963 par Adenauer et De Gaulle, rencontre sur un parcours du chemin de Compostelle à organiser dans la région du Lac de Constance.

Après un déjeuner traditionnel souabe pris en commun dans le restaurant « Shutzenhaus », le séjour, qui s'est déroulé par un beau temps exceptionnel (« Goldener Oktober », octobre en or), se terminait vers 16 h ; chaque participant prenait conscience que la construction de l'Europe se jouait aussi dans ces échanges amicaux de proximité ; retour à St-Julien à 23 h.

Informations jumelage : [www.jumelage-genevois-moessingen.fr](http://www.jumelage-genevois-moessingen.fr)

Ville de Mössingen : [www.moessingen.de](http://www.moessingen.de)



*Une partie des habitants du canton de Saint-Julien qui ont participé à ce séjour « goldener Oktober » de Mössingen.*

## Facilitons le travail des postiers !

Pour les postiers, distribuer le courrier dans des villages tels que Vers ou Bellossy n'est pas toujours chose facile. Si le facteur titulaire n'aura pas trop de difficultés dans son travail car il connaît bien les gens de sa tournée, il en va tout autrement pour les facteurs remplaçants. Ces derniers se retrouvent assez souvent devant des boîtes aux lettres sans nom ou sans numéro, voire devant des maisons sans boîtes aux lettres !

Outre le fait de compliquer le travail du facteur remplaçant, cette situation engendre aussi des erreurs dans la distribution du courrier qui seraient évitées si chaque domicile disposait d'une boîte aux lettres sur laquelle sont clairement indiqués les noms des personnes habitant la maison.

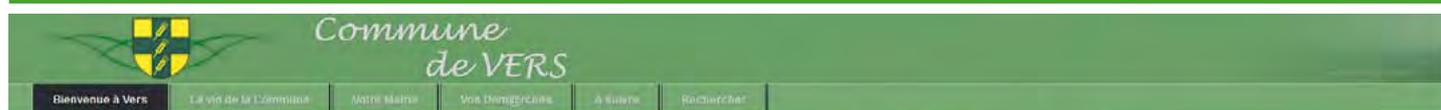
En hiver, la distribution du courrier est également rendue difficile par les conditions météorologiques, avec pour conséquences de voir chaque année des postiers victimes d'accidents dus à des chutes sur la neige ou le verglas.

À ce propos, la direction locale de La Poste, qui souhaite sensibiliser ses clients à cette situation, nous a transmis le message suivant :

*« Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :*

*Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique. L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.*

*Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance de votre collaboration ».*



**Tous les services et toute l'actualité de la commune en quelques clics... sur le site internet : [www.vers74.fr](http://www.vers74.fr)**

A screenshot of the website www.vers74.fr. The page is titled '2013' and features several news items and service announcements. On the left, there is a section for 'UNIVERSITE POPULAIRE du Vuache au Salève' with a dragonfly image. In the center, there is a section for 'Zones humides' with a dragonfly image. On the right, there is a section for 'Habiter Mieux' with a logo and text. The background of the screenshot shows a person holding a document.

# La compétence eau potable est transférée . . .

A partir du 1er janvier prochain la CCG assumera l'ensemble des investissements concernant l'eau potable. L'exploitation des ouvrages sera assurée soit en direct par une régie, soit confiée à un opérateur privé actuel. Elle prend en charge cette nouvelle compétence dans un esprit de concertation et de transparence. Ses objectifs sont une harmonisation du service et des redevances sur l'ensemble du territoire. Il y a un

an, les élus ont défini ensemble le projet politique et ont arrêté une stratégie de développement pour le territoire. Dans le domaine de la qualité de vie, ils ont notamment réaffirmé leur volonté « d'exploiter les ressources en eau de manière optimale » tout en s'engageant à un service de qualité. Durant une année, ils ont mené une réflexion pour définir, ensemble, les modalités de transfert de la compétence « eau potable ». Les différents

débats ont permis de lever les interrogations et la Communauté de Communes a tenu compte des remarques de chacun.

Le 26 mars 2012, le conseil communautaire s'est prononcé pour le transfert de la compétence à compter de janvier 2013.

La communauté de communes assurera la gestion du service eau potable, du captage dans les sources ou dans les nappes, jusqu'à votre robinet.

## Qu'apporte une gestion à l'échelle intercommunale par la CCG ?

Une gestion intercommunale permettra de raisonner à l'échelle d'un bassin de vie, d'optimiser le fonctionnement des installations et la distribution de la ressource. La mutualisation des moyens permet

de maintenir une eau de qualité, en quantité suffisante dans l'ensemble des communes de la CCG. La gestion par la CCG donnera une vision à long terme des investissements, un suivi des travaux

au plus près, une harmonisation des prix et une maîtrise des coûts grâce à une bonne connaissance des réseaux et équipements.

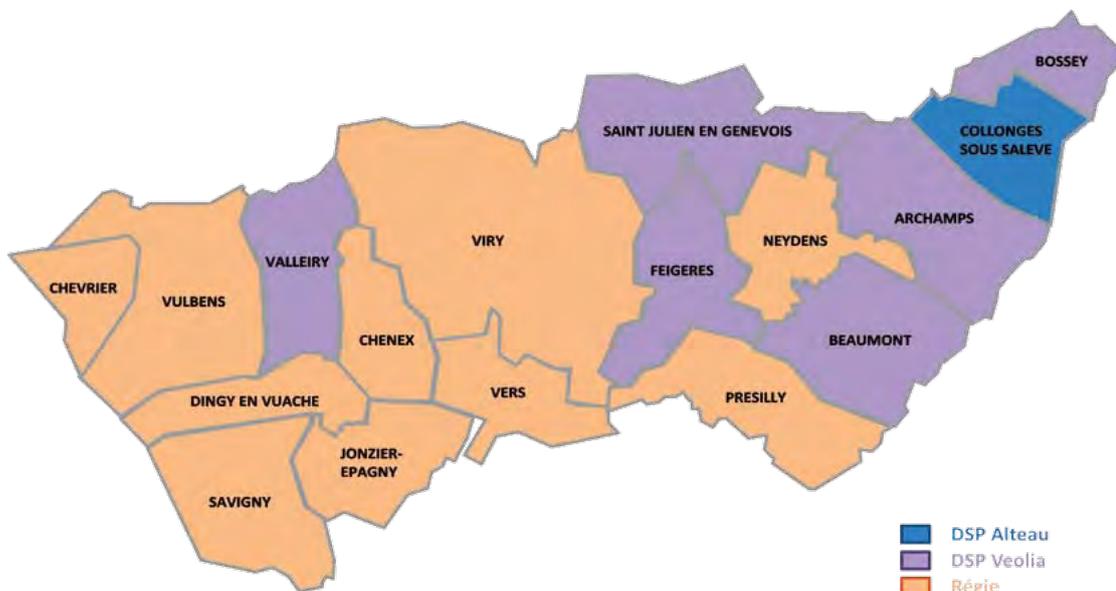
## Organisation du service eau potable sur la porte sud de Genève

Le territoire est organisé suivant 2 principes selon que l'on parle des investissements sur le territoire ou de la partie exploitation et entretien des installations. La production, le stockage et la distribution de l'eau potable nécessitent des investissements élevés et d'impor-

tantes structures techniques. Le territoire de la porte sud de Genève dispose de différentes ressources en eau : les sources et la nappe franco-suisse du Genevois. Les élus communautaires ont décidé de réaliser les travaux de création d'un nouveau forage sur le site de Matailly/Moissey sur

la commune de Vulbens. Avec ce pompage dans la nappe d'accompagnement du Rhône, la CCG disposera d'une ressource supplémentaire qui permettra de doubler la production d'eau potable (cf. PorteSudMagazine de mars 2012) D'un coût avoisinant 10 millions d'euros, ces travaux permettront

de sécuriser l'alimentation en eau du territoire et de faire face aux futurs besoins de la collectivité. Avec la prise de compétence, la CCG va adapter l'utilisation de ces ressources en fonction des saisons et des besoins du territoire. En effet, la volonté des élus est de moins utiliser les sources l'été pour conserver de l'eau dans les rivières et donc d'utiliser davantage les nappes. Concernant le stockage de l'eau, les 45 réservoirs appartenant précédemment



*Jusqu'à la fin de cette année, certaines communes exploitent leur service public d'eau potable par le biais des régies directes. D'autres ont confié cette gestion à une entreprise privée par le biais d'un contrat d'affermage.*

## ... à la Communauté de Communes

aux communes seront désormais sous la responsabilité de la CCG. Elle se chargera des travaux de rénovation et de renouvellement. **Pour la partie distribution, la CCG s'est engagée sur un programme de travaux de renouvellement des installations de 1.5% par an soit environ 5km.** Ces travaux seront réalisés dans

les 17 communes de la CCG et sont en majorité financés par la redevance d'eau potable qui figure sur votre facture. Selon la commune où vous habitez, l'exploitation et l'entretien des installations seront faits soit par un opérateur privé soit par la régie eau potable de la CCG. **A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013,**

**pour les 10 communes de la régie, la CCG reprend en lieu et place des communes les tâches du service eau communal.** Pour les 7 communes sous contrat d'affermage, le fermier poursuit ses missions selon les termes du contrat jusqu'à l'échéance de celui-ci, mais sous la responsabilité de la CCG.

### Avec qui prendre contact à partir du 1er janvier 2013 ?

<b><i>J'habite ...</i></b>	Chênex, Chevrier, Dingy en Vuache, Jonzier-Epagny, Neydens, Présilly, Savigny, Vers, Viry, Vulbens	Archamps, Beaumont, Bossey, Feigères, St-Julien-en-Genevois, Valleiry	Collonges-sous-Salève
<b><i>J'ai un problème d'eau potable, j'appelle ...</i></b>	<b>CCG</b> <b>04 50 959 960</b>	<b>VEOLIA</b> <b>0810 000 777</b>	<b>ALTEAU</b> <b>0810 005 009</b>
<b><i>J'ai un problème d'assainissement des eaux usées, j'appelle ...</i></b>	<b>CCG</b> <b>04 50 959 960</b>	<b>CCG</b> <b>04 50 959 960</b>	<b>CCG</b> <b>04 50 959 960</b>
<b><i>Facturation 2 fois par an</i></b>	<b>1 facture unique émise par CCG</b>	<b>1 facture eau émise par Veolia</b>	<b>1 facture eau émise par Alteau</b>
		<b>1 facture assainissement émise par CCG</b>	

Consultez également le site internet de la CCG : [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)

# L'actualité du Syndicat du Vuache

## Qui a volé les panneaux ?

Lors d'une récente réunion du syndicat intercommunal d'aménagement du Vuache (SIAV, qui regroupe les communes de Chênex, Chevrier, Dingy, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens), les élus ont évoqué de sérieux problèmes quant au respect de l'interdiction de circulation des véhicules à moteur sur certains chemins du Mont et à Valleiry. Stéphane Patry, chargé de missions du SIAV, a rappelé à l'assemblée que pour faire suite à la demande conjointe de certaines communes et d'associations de protection de l'environnement et de chasse, le SIAV a proposé aux maires concernés de réglementer l'accès des véhicules motorisés sur certaines portions de sentier où la fréquentation est importante (Bois du Mont et liaison Chênex-Bloux). Des arrêtés municipaux ont été pris dans ce sens. Pour rendre cette initiative cohérente, des panneaux d'interdiction de circulation ont été mis en place à l'entrée des chemins concernés.

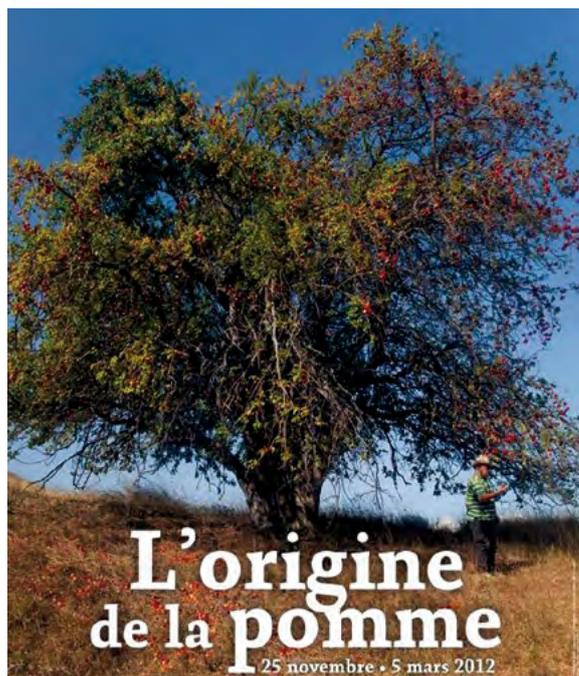


Or, sur les six panneaux placés le 16 juillet 2012 sur les communes de Chênex, Jonzier-Epagny et Valleiry, trois panneaux ont été enlevés au cours du week-end des 21 et 22 juillet ! Pour régler le problème, les élus du SIAV ont pris plusieurs décisions. Ils ont déposé une plainte auprès du Procureur de la République et rappellent que ces actes sont punis par la loi, sans oublier le fait que ceux qui ne respectent pas la réglementation s'exposent à une amende de 135 €. Le SIAV va remettre en place des panneaux d'interdiction et faire publier dans la presse et les bulletins municipaux des communes du SIAV un article sur ces faits.

D'autre part, la police de la nature (garde ONF, garde-chasse, gendarmerie) a été sollicitée pour mener des opérations « coup de poing » afin de verbaliser les contrevenants. Enfin, un panneau sera installé au niveau du réservoir d'eau de Jurens, afin que les visiteurs soient informés de la réglementation en place à l'intérieur du Bois du Mont.

## Une belle édition pour les 8ème Rencontres autour des vergers traditionnels

C'est dans la superbe salle des fêtes de La Muraz que les syndicats du Salève et du Vuache ont organisé, dimanche 25 novembre 2012, la 8ème édition des Rencontres autour des vergers traditionnels. Tout avait commencé dès le matin avec un concours du nichoir le plus original et quelques créations étonnantes. Après un repas entre tartiflette et pommes, les visiteurs ont pu participer à de nombreuses activités : démonstrations et cours de taille et de plantation d'arbres fruitiers, atelier de pressage de fruits, marché du terroir, animations diverses pour les enfants, sans oublier quelques conférences très intéressantes (la lutte biologique contre les insectes dans les vergers, comment sont nées nos variétés locales, la chouette chevêche, emblème de nos vergers).



Cette manifestation conviviale s'est conclue en beauté avec la diffusion du documentaire « les origines de la pomme ou le jardin d'Eden retrouvé » en présence de sa réalisatrice, Catherine Peix. Ce film a transporté le public aux origines du plus célèbre de nos fruits. Car tous les pommiers du monde sont originaires d'un seul lieu : les montagnes célestes du Kazakhstan, où poussent des forêts de pommiers sauvages datant de l'époque des dinosaures ! Ce documentaire retrace aussi le formidable travail d'un savant kazakh, Aymak Djangaliev, qui a consacré sa vie à l'étude et à la protection de ces forêts originelles où de gigantesques pommiers âgés de 300 ans produisent de belles pommes sans aucun traitement chimique ! Depuis plusieurs années, Catherine Peix et l'association Alma ([www.originedelapomme.com](http://www.originedelapomme.com)) se battent pour la sauvegarde des forêts de pommiers sauvages du Kazakhstan, menacées de disparition par le développement économique de ce pays.

# NASS'COIFFURE

Salon de coiffure Mixte

AVEC & SANS RENDEZ-VOUS

Tél. 04 50 94 37 05

9, route de la fruitière - 74160 VERS

# CHENEX MOTOCULTURE

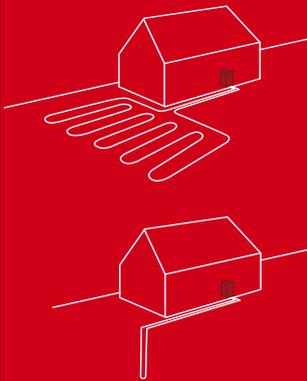
Frédéric Deffayet

**VENTE • RÉPARATION  
MATÉRIEL ESPACES VERTS  
SAV DÉPANNAGE GARANTI**

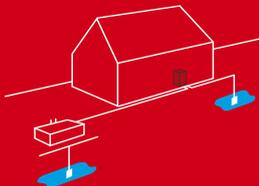


Route de Valleiry - 74520 CHENEX  
Tél. 04 50 04 30 14 - Fax 04 50 04 32 56  
chenexmotoculture@gmail.com

GÉOTHERMIE



AQUATHERMIE



AÉROTHERMIE



GÉOTHERMIE • AQUATHERMIE • AÉROTHERMIE

en France, on n'a pas de pétrole...  
mais des pompes à chaleur de qualité.

**économies et confort garantis !**



- Sur plancher chauffant ou radiateurs existants
- Bureau d'études thermiques intégré
- Fabrication Lorraine
- Maîtrise du capteur géothermique vertical
- Devis gratuit et sans engagement

**FABRICANT et INSTALLATEUR  
depuis 12 ans, 3250 clients**



**Vivréco**  
systems

EXCELLENCE  
EN ENERGIE  
ET CONFORT DURABLE



Vivréco  
14, rue du bois Menu  
88700 XAFFEVILLERS  
Tél. : 03 29 38 64 66 [www.vivresco.fr](http://www.vivresco.fr)

## BARTHASSAT Gary Paysagiste

Entretien d'espaces verts  
Maçonnerie paysagère  
Elagage, Abattage

302 chemin du puits  
74 580 VIRY

06 27 91 29 40  
barthassatgary@gmail.com

# ASE

AGRI SERVICE EQUIPEMENT

MATÉRIEL AGRICOLE

**NEW HOLLAND**  
AGRICULTURE

MAISON-NEUVE 74160 VERS  
Tél. 04 50 35 25 30 - Fax 04 50 35 25

**dima**

**MATÉRIEL  
AGRICOLE**

**CASE IH**  
AGRICULTURE

Siège Tél 04 50 56 32 27 01630 PERON  
Agence Tél 04 50 35 25 30 74160 VERS

## Tous les clignotants sont au vert pour la MJC du Vuache

Lors de la dernière assemblée générale de la MJC du Vuache, Pascale Quilez et Serge Bénito, présidente et directeur de la structure, ont présenté le bilan et les perspectives de cette association phare du Pays du Vuache. Après deux années déficitaires et d'intenses discussions avec les communes partenaires (Chênex, Chevrier, Dingy, Jonzier-Epagny, Minzier, Valleiry, Vulbens, Vers) pour stabiliser les dépenses et mettre en place un système de quotient familial pour les tarifs et une stratégie à même de pérenniser la structure dans la durée, la MJC du Vuache présente comme l'an dernier un bilan financier positif (excédent de 22.228 euros sur un budget global de 740.668 euros).

Assistant à cette AG, Marie-France Muraz, vice-présidente de la fédération des MJC Rhône-Alpes, a relevé le dynamisme de cette structure - la plus importante MJC des Savoie en nombre d'adhérents ! - qui répond pleinement à la terminologie « Maison des Jeunes et de la Culture ». Il est vrai qu'avec 41 activités hebdomadaires, 25 stages, 32 rendez-vous culturels ou sportifs et un secteur jeunesse très dynamique (centre de loisirs durant les vacances scolaires, activités du mercredi, tite écol, etc.) la MJC du Vuache et son riche terreau associatif restent l'un des acteurs essentiels pour la culture, les sports et les loisirs dans le secteur.

Parmi les grands moments de la saison 2011/2012, on retiendra les spectacles des humoristes Sophia Aram et Guy Carlier, le mois du théâtre et ses belles surprises, la soirée dédiée au photographe Olivier Föllmi ou le concert « tribute The Police » du groupe Copland. Forte de 2405 adhérents, la MJC du Vuache compte cinq salariés permanents, 23 animateurs (9,5 postes équivalent temps plein) et 70 bénévoles (11.200 heures annuelles de bénévolat !) pour une offre de 11.150 heures d'animation pour la période 2011/2012.

### Les spectacles à venir :

#### 40192 kms de course à pied autour du monde

Un documentaire exceptionnel,  
en présence de Serge et Nicole Roetheli

**Vendredi 8 février 2013 - 20h30**  
Centre ECLA VULBENS

#### Graphos et Motus au pays des baleines

Spectacle pour enfants  
par la compagnie Octopus

**Samedi 9 février 2013 - 15h15**  
Espace Albert Fol VALLEIRY

#### La Troupe du Vuache

Deux heures de rire avec du  
théâtre de boulevard de qualité

**Du 16 au 31 mars 2013**  
Centre ECLA VULBENS

#### Pop-up Cirkus

Spectacle pour enfants  
par le Théâtre l'Article

**Mercredi 20 mars 2013 - 15h30**  
Centre périscolaire VALLEIRY

#### Mr Fraize

Un humoriste original  
plébiscité par Laurent Ruquier

**Samedi 13 avril 2013 - 20h30**  
Centre ECLA VULBENS

#### Lison et l'horloger des saisons

Spectacle pour enfants  
par la Compagnie Patamouss'

**Mercredi 24 avril 2013 - 15h15**  
Espace Albert Fol VALLEIRY

#### Queen Tribute band

Concert hommage au mythique  
groupe de Freddie Mercury

**Samedi 4 mai 2013 - 20h30**  
Centre ECLA VULBENS

#### Ti'Festival

Festival jeune public,  
un événement à vivre en famille

**Samedi 25 mai 2013 - de 10h. à 18h.**  
Centre ECLA VULBENS

## Des nouvelles de l'ADMR Viry-Vuache

Le 21 septembre dernier, à Savigny, l'ADMR, (association d'aide à domicile en milieu rural) a tenu son assemblée générale, en présence de nombreux représentants des dix communes sur lesquelles intervient l'association, de membres du personnel et des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour en assurer le fonctionnement.

Au cours de l'exercice 2011 nos 18 aides à domicile (soit 12 temps plein) ont réalisé 17 529 h d'intervention auprès de 168 personnes, soit une activité en augmentation de 4 % par rapport à celle de l'année précédente, pour un budget de 361 350 €. On constate que le nombre d'heures réalisées auprès de personnes très dépendantes est en augmentation (+ 18 %), mais que, par contre, le nombre d'heures réalisées avec une prise en charge partielle des caisses de retraite est en forte baisse (- 17 %). Ce désengagement des caisses de retraite est pénalisant pour les personnes qui ont besoin d'aide, mais qui ne peuvent pas bénéficier de nos services faute de moyens pour payer l'intégralité du coût des interventions.

Le rapport d'orientation a mis l'accent sur la volonté de poursuivre l'effort de formation entrepris depuis plusieurs années, bien qu'il soit parfois difficile de libérer les aides à domicile pour leur permettre de participer à des stages. Nous avons également la volonté de poursuivre notre démarche qualité entreprise depuis une année. La télégestion est maintenant en place, les boîtiers ont remplacé les feuilles d'émargement qui devaient être signées par les bénéficiaires. Ce mode d'enregistrement des interventions se révèle beaucoup plus fonctionnel et facilite le travail des secrétaires en fin de mois pour établir les salaires.

Après avoir rencontré de gros soucis au niveau du personnel administratif, notre association a recruté il y a six mois deux secrétaires à mi-temps. Depuis le 1er septembre, l'un des deux postes est passé à plein temps. Ces recrutements étaient indispensables compte-tenu de la complexité croissante de notre métier et de la somme de travail à exécuter. Depuis le 8 octobre, notre association a changé de Présidente : Annie Duchêne, de Chevrier, a été élue par le conseil d'administration.

Le Crédit Agricole a organisé au profit de notre association un spectacle avec le ventriloque Christian Gabriel les 22 et 23 septembre 2012 à l'Ellipse de Viry. Ces représentations ont rencontré un beau succès. Nous remercions les administrateurs de la caisse locale du Crédit Agricole qui ont pris en charge l'organisation ces spectacles et les nombreux spectateurs qui nous ont apporté leur soutien par leur participation.



L'équipe de bénévoles de l'ADMR remercie particulièrement les aides à domicile pour la compétence et la bonne humeur dont il et elles font preuve dans l'exercice de leur fonction, malgré des plannings parfois surchargés. Un grand merci également aux communes du secteur pour leur participation financière grâce à laquelle l'association peut continuer à assurer la mission qui est la sienne, permettre aux familles de trouver une aide dans les moments difficiles.

Vous avez envie d'offrir un peu de votre temps ?

**Rejoignez l'équipe de bénévoles de notre association de service à la personne.**

L'ADMR Viry-Vuache accueille toutes les compétences pouvant contribuer à jouer au mieux son rôle d'employeur auprès d'une vingtaine de salariés. Vos connaissances nous seront précieuses. Vous aimez rencontrer les gens, vous avez le sens du contact, des personnes sont seules et attendent votre visite.

Adressez vous au bureau : ADMR Viry-Vuache, 22 rue Villa Mary, 74580 VIRY. Tél. 04 50 04 86 45.

courriel : [admr.viry@orange.fr](mailto:admr.viry@orange.fr)

## Une citoyenneté active, avec l'Université Populaire du Vuache au Salève !

L'Université Populaire du Vuache au Salève tenait le vendredi 30 novembre 2012 son assemblée générale à Vulbens. En présence d'une quarantaine de personnes, parmi lesquels plusieurs élus des communes du secteur, Maurice Chapoulier, vice-président de l'association, a présenté un rapport moral résolument positif, où il a notamment rappelé l'un des fondements de cette UP : « bien que modeste par le nombre, notre équipe veut poursuivre son engagement pour promouvoir et communiquer les valeurs de l'Université popu-

laire, qu'il nous semble important de partager avec les personnes désireuses d'un mieux-vivre ensemble, dans le respect mutuel de nos différences ».

Le bilan d'activité fut comme à l'habitude plutôt riche pour cette association habituée à faire beaucoup avec peu de moyens (budget annuel de 7.500 euros).

Durant l'exercice 2011/2012, l'UP a ainsi proposé des conférences sur la parentalité (avec les MJC du canton, la FCPE et Familles Rurales à Feigères), mais aussi plusieurs séances de « Café Philo » et de « Café citoyen » à l'Arande, sans oublier l'espace citoyenneté avec les lycéens.

L'UP a également organisé des sorties botanique et géologique, des conférences-débats (économie sociale et solidaire, simulation et modélisation des sciences contemporaines, comprendre le monde musulman, gaz de schiste, l'abeille et l'orchidée, astronomie) ainsi que des rendez-vous littéraires (le livre du mois).

Pour le premier trimestre 2013, l'association propose un nouveau cycle sur la parentalité (« l'ado en mutation », « la vie affective et sexuelle, enfants et ados) ainsi que la poursuite du cycle « urbanisme dans le territoire » avec la présentation concrète d'un projet d'urbanisme et une visite de l'éco-quartier de Viry.

L'Université Populaire du Vuache au Salève sera également l'un des partenaires du festival du film vert, avec la projection de deux documentaires au centre Ecla « les moissons du futur » le 19 février 2013 à 20h30 et « Ville en transition » le 24 février 2013 à 17h30).

**Plus d'infos sur le site  
« upsavoie-mb.fr ».**



*Une partie du conseil d'administration de l'UP du Vuache au Salève.*



*En 2013, l'UP poursuit son cycle sur l'urbanisme, avec des conférences et des visites sur le terrain.*



## Vous cherchez une activité à faire ? Vous recevez de la famille ou des amis ?

Notre équipe vous attend avec de nombreuses idées pour vos sorties et loisirs. Avec des enfants, des amis, en solo ou en amoureux, il y en a pour tous les goûts.

Retrouvez l'actualité du canton, les rendez vous à ne pas manquer, les visites et ateliers pour enfants, les sorties sportives organisées (marche nordique, raquettes à neige etc.), les sorties festives pour rencontrer du monde et plein d'autres bons plans à deux pas de chez vous.

Nous tenons aussi à votre disposition les bonnes adresses de restaurants et les lieux pour organiser vos événements et recevoir vos proches. Qu'il s'agisse d'une salle ou d'un hébergement nous avons la solution !

Nous vous accueillons dans l'enceinte du Vitam, 500 route des Envignes à Neydens  
Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h sauf les mardis et jeudis hors vacances scolaires.

Pour un max de loisirs à prix mini pensez à nous demander le **Pass Genevois Loisirs**.  
Valable jusqu'au 15 février il vous fera bénéficier d'avantages auprès de nos partenaires.



Ne manquez pas non plus début décembre la sortie du **nouveau topoguide de randonnées sur la Salève et le Vuache**, à mettre dans tous les sacs à dos ou dans la hotte du père Noël...

A bientôt à l'Office de Tourisme de Saint Julien et du Genevois !

**Nous contacter :** Tél. : 04 50 04 71 63 – E.mail : [info@tourisme-genevois.fr](mailto:info@tourisme-genevois.fr)

**Nous découvrir :**

-  [www.tourisme-genevois.fr](http://www.tourisme-genevois.fr)
-  [www.genevois-nature.fr](http://www.genevois-nature.fr)
-  [www.genevois-affaires.fr](http://www.genevois-affaires.fr)
-  [www.genevois-loisirs.fr](http://www.genevois-loisirs.fr)

